

2025

Rapport
annuel



Assomption Vie



Table des matières

3

Conseil d'administration et membres de la direction

4

Nos employé.e.s, notre fierté

6

Assomption Vie rend hommage aux employé.e.s qui ont contribué à son succès!

8

Mot du Président du conseil d'administration

10

2025 en un mot

11

Nos faits marquants de l'année

12

Mot du Président-directeur général

14

Notre santé financière

15

Impact sociétal

20

Placements Louisbourg

21

Lavvi

22

États financiers consolidés

102

Divulgence du Compte de participation

Nous reconnaissons que notre siège social est situé sur le territoire traditionnel non cédé des Wolastoqey (Malécites) et des Mi'kmaq depuis la construction de l'édifice en 1970.

Rapport annuel: document pour tou.te.s.

Conseil d'administration



Rangée arrière :

Geneviève Laforge, secrétaire générale et vice-présidente associée, affaires juridiques et expérience employé.

Mylène Lapierre, présidente directrice générale, CPA Nouveau-Brunswick, **Adrienne Oldford**, administratrice de sociétés,

Steven Ross, vice-président du conseil et administrateur de sociétés, **Nathalie Proteau**, vice-présidente, répartition d'actifs et gestion externe, Fonds de solidarité, FTQ, **Alain Bossé**, administrateur de sociétés,

Denis LeBlanc, entrepreneur.

Rangée devant :

Luc Farmer, actuaire,

Monica Gaudet-Justason, présidente-directrice générale, Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick,

Marc Landry, président du conseil et chef de la technologie, Major Drilling, **Sébastien Dupuis**, président-directeur général, Assomption Vie, **Élise Poulin**, administratrice de sociétés.

Membres de la direction



De gauche à droite :

Michel Simard, vice-président, assurance collective,

Sébastien Dupuis, président-directeur général,

Tony McLaughlin, vice-président, chef de l'informatique et de la technologie,

Marie-Claude Thibodeau, vice-présidente, gestion de l'offre et expérience clientèle,

Michel Allain, vice-président, chef de la direction financière et actuaire en chef,

Luc Bossé, vice-président, ventes et marketing.

Nos employé.e.s, notre fierté

Employé.e.s siège social, Placements Louisbourg et Lavvi

Assomption Vie

Agnew, Kevin Scott
Ahmed Yahia, Abdessalem
Ait Si Brahim, Loubna
Aka, Yves Roger
Allain, Keith
Allain, Michel
Allain, Nadine
Amberman, Shawn
Amin, Bina
Anjorin, Kamal
Arsenault, Denis
Arsenault, Gabriel
Arsenault, Jasmine
Arsenault, Michelle
Arsenault, Sophie
Arsenault, Sylvie
Barkhouse, Ethan
Bastarache, Monica
Bastarache, Natalie
Beaulieu, Lise
Beefeya, Shalini Divya
Bélanger, André
Belliveau, Julie
Belliveau, Sylvie
Bendebah, Monica
Benoit, Eric
Bergevin, Mandy
Berry, Suzanne
Berthomieu, Marie
Blondeau, Marc-André
Bordage, Lisa
Bossé, Luc
Bouchard, Pierre-Luc
Boucher, Stéfany
Boudreau, Kimberly

Boudreau, Marc
Boudreau, Patrick
Boudreau, Sophie
Bourgeois, Isabelle
Bourgeois, Megan
Bourgeois, Melanie
Bourgeois, Renée
Bourgeois-Caya, Sarah
Bourque, Lucie
Bourque, Nicole
Breau, Brenda
Breau, Jammy
Brideau, Lise
Brun Leblanc, Monika Stephani
Brun, Dina
Brun, Renelle
Brun, Sébastien
Burnet, James
Caissie, Debbie
Carrier, Mélanie
Cassidy, Kristine
Charron, Samuel
Chaturvedi, Nikhil
Colquhoun, Mélanie
Comeau, Rachel
Comeau, Sylvie
Cool, Jennifer
Cormier Dobson, Joline
Cormier, Daniel
Cormier, Jolène
Cormier, Stéphane
Cormier, Tania
Couture, Alexis
Cusson, Louis
Cyr, Nathalie
Da Silveira, Sewa Yao-Yao
Daigle, Marie-Josée

Dalissier, Lydie
De Serres, Renay
Desbles, Anne Sophie
Desmeules, Rachelle
Despres, Robert
Dionne, Nicole
Diotte, Jean-François
Doiron, Meghan
Duncan, Louis-Nicholas
Dunham, Joel
Dupuis, Jérémie
Dupuis, Sébastien
Durham, Allyson
El Fadili, Kawtar
Elliott, Celine
Fahim, Farnaz
Fatoki, Akinwale olusay
Febrer, Iris Tosca
Fitzgerald, Alain
Fougère, Laurier
Francoeur, Lyne
Gagnon, Lina
Galeano, Patricia
Gallant, Sandra
Gallien, Pascal
Gaudet, Ginette
Gaudet, Gisele
Gaudet, Mathieu
Gautreau, Jessica
Gautreau, Nadine
Gauvin, Danièle
Gauvin, Jean-Luc
Gauvin, Joceline
Gauvin, Julie
Gauvin, Mélanie
Giard, Maryse
Godbout, Mélissa

Godin, Amélie
Goguen, Jacqueline
Goguen, JeanMarc
Haché, Brandon
Haché, Carole Lise
Haché, Mario
Hachey, Danie
Harquail, Shawn
Hébert, Luc
Hounkpe, Koflax
Jones Noel, Guillaume
Jones, Evan
Jordan, Jacqueline
Joseph, Nathalie
Kaur, Manpreet
Kodjo-Accoh, Amivi
Kokossou, Marcus
Koshul, Jennifer
Kouame, Olivier
Kouassi, Melan
Kruthiventi, Chiranjeevi Sai Ram
Kwuimi Mbiadam, Virginie
Laforge, Genevieve
Lagacé, Sonia
Lahlali, Kenza
Lahlou, Youssef
Lahmidi EL Idrissi, Mohammed
Lamfouad, Kanza
Landry, Emilie
Landry, Jean-Marc
Landry, Katherine
Landry, Martin
Landry, Monica
Landry, Shani
Langui, Koikou Jonathan
Lanteigne, Murielle
Lanteigne, Pierre-Paul



Larocque, Reno
 Lavigne, Natalie
 LeBlanc Gallant, Nicole
 LeBlanc, Allyson
 LeBlanc, Brigitte
 LeBlanc, Céline
 Leblanc, Janelle
 LeBlanc, Jean-Valmond
 Leblanc, Joline D.
 LeBlanc, Karine
 Leblanc, Lucie
 LeBlanc, Lynn
 LeBlanc, Lynn M.
 LeBlanc, Marcus
 Leblanc, Mélanie
 LeBlanc St-Onge, Mélanie
 LeBlanc, Monique
 Leblanc, Nadine
 LeBlanc, Pauline
 Leblanc, Remi
 LeBlanc, Stéphanie
 LeBlanc, Sylvie
 Leblanc, Tina
 Leger, Carolyn
 Léger, Georges
 Leger, Joanne
 Leger, Marianne
 Leger, Monique
 Legere, Antoinette
 Lessard, Rebecca
 Levert, Stéphane
 Levesque, Mathieu
 Lutes, Helena
 Ma, Wai-Kam
 Maillet, Carolle
 Maillet, Mireille
 Maillet, Natalie
 Maillet, Stéphane
 Maillet-Gendron, Donna
 Mailman, Liette
 Malschafsky, Denisse
 Mandjo, Elie
 Martin, Brigitte
 Martin, Danilyne
 Martin, Marie-Pier
 Martin, Michel

Martin, Pierre
 Mazerolle, Roger
 McCallum, Melanie
 McLaughlin, Tony
 McLeod, Renée
 Melanson, Caroline
 Melanson, Cinthia
 Melanson, David
 Melanson, Sophie
 Melanson, Sylvie
 Meziani, Lotfi
 Michaud, Claudine
 Monthe Yepdjo, Armand
 Morin, Christa
 Morin, Lynne
 Nadeau, Élodie
 Ngono Essomba, Mireille Alex-
 andra Marvelle
 Niles, Odette
 Noel, Ghislain
 Noël, Sophie Julie
 Nogarède, Agnès
 Nzigamasabo, Marina
 Okafor, Chinazor
 Okohossi, Bimbakou Joachim
 Adimou
 Ouellette, Anick
 Ouellette, Mélanie
 Oukach, Nawfal
 Pelletier, Scott
 Pineau, Jeremy
 Pitre, Jean-Lou
 Poirier, Rachel
 Poirier, Serge
 Poplar, Hudson
 Portelance, Vincent
 Raffy, Thomas
 Richard, Anne
 Richard, Claudette
 Richard, Nadine
 Richard, Pierre
 Richard, Sheila
 Richard, Véronique
 Robichaud, Claudette
 Robichaud, Dominic
 Robichaud, Julie Louise

Robichaud, Louise
 Robichaud, Sandra
 Robichaud, Sophie
 Robichaud, Timmy
 Roussel, Cassandra
 Roussel, Sébastien
 Roy, Judy
 Ryan, Lesley
 Sadler, Angela
 Sarrasin, Nicolas
 Saulnier, Alexandre
 Savoie, Rachel
 Sharpe, Andrew
 Simard, Michel
 Solomon, Clayton
 Soltani, Rajaa
 Sonier, Michaël
 Souma, Jenny
 St-Coeur, Miguel
 St-Jean, Valérie
 St-Leger, Sally
 Stoshack, Abigail
 Surette, Melanie
 Surette, Yvette
 Tan, Singo
 Thébeau, Marise
 Thébeau, Patrick
 Thériault, Alain
 Theriault, Yves
 Thibodeau, Jayden
 Thibodeau, Marie-Claude
 Tia, Eunice
 Tidd, Christine
 Toussaint, Charles
 Tremblay-Gosselin, Jordan
 Useni, Ornella
 Vautour, Isabelle
 Veloso, Munik
 Walker, Cameron
 Walsh, Connor
 Wang, Qiushi
 Warren, Aaron
 Warren, Courtney
 Yangtang Wandji, Herve
 Zeeshan, Syed

Placements Louisbourg

Beattie, Miguel
 Bourgeois, Denis
 Bourque, Samuel
 Castonguay, Marc Andre
 Currie, B Robert
 Frail, Derek
 Gaudet, Luc
 Grenier, Alain
 Herrera Toledo, Anna
 Hnike, Oussama
 Horsman Benoit, Deborah
 Hurshman, Heather
 Lavigne, Anne
 Lewis, Alexander
 Lewis, Scott
 Lirette, Dominique
 Mann, Liam
 Mayer-Godin, Benoit
 Mobilio, Matthew
 Moores, Michel (Mike)
 Murphy, Pdraig
 Nelson, Jeremy
 Roberts, Colin
 Robichaud, Daniel
 Roy, Mathieu
 Sippley, Caroline
 Sturge, Alex
 Wynter, Alex

Lavvi

Awad, Roddy
 Benoit, Chris
 Clark, Dawson
 Cook, Sean
 Cote, Francois
 Devereaux, Tayler
 El Ouartassi, Mo (Mohammed)
 Gaudet, Alex
 Grass, Malcolm
 Guitard, Jeff
 Jaber, Ibrahim
 MacKenzie, Joel
 Mputu, Jocelyn
 Thibodeau, Eric



Assomption Vie rend hommage aux employé.e.s qui ont contribué à son succès!

Félicitations à nos récipiendaires qui se sont démarqué.e.s en 2025.
Merci à tou.te.s les membres de notre équipe pour leur engagement.



Prix de l'impact communautaire

Maryse Giard



Prix de l'influenceur.euse

Mélanie Gauvin



Prix de l'accomplissement

Jolène Cormier



Prix du joueur.euse d'équipe

Patricia Galeano



Prix de la personne engageante

Brigitte LeBlanc-Richard



Prix du service à la clientèle

Jean-Valmond LeBlanc



Prix du leader positif.ve

Brandon Haché

Mercer Employeur de Choix

Canada 2025

Assomption Vie employeur de choix au Canada

Cette reconnaissance nationale, décernée par Mercer, met en lumière une expérience employé qui repose sur des piliers clairs: humain, simple et accessible.

De Moncton à l'ensemble du pays, ce sont nos équipes qui donnent vie à notre culture au quotidien, en créant un milieu où chacun.e peut contribuer, évoluer et avoir un réel impact.

Une fierté collective, bâtie ici et reconnue à l'échelle nationale.



PRIX HUMAN SYNERGISTICS DE NOTRE CULTURE ORGANISATIONNELLE

2020

Prix de la
Transformation

2021

Prix
du Mérite

2022

Prix
d'Excellence
de la culture
corporative

2023

Prix
d'Excellence
de la culture
corporative

2024

Prix
Saphir de
la culture
corporative

Une année exceptionnelle propulsée par nos gens

Mot du Président du conseil d'administration

Les succès de cette dernière année sont le résultat d'un travail d'équipe acharné, d'un leadership innovateur et d'un engagement humain constant. Ils suscitent la fierté et la satisfaction des membres du conseil d'administration et je suis certain que vous partagerez vous aussi ces sentiments.

Réalisations clés

L'année 2025 aura tout d'abord marqué la fin de notre plan stratégique qui nous guide depuis 2023 avec les piliers de l'expérience, de la distribution et de l'efficacité. Ces trois éléments fondamentaux se sont retrouvés au cœur de nos interventions dans toutes les sphères de notre compagnie.

Nos piliers se sont notamment reflétés dans un important changement de culture qui nous a aidés à naviguer ces dernières années ponctuées par la collaboration, le partage des connaissances, la curiosité et les communications entre les différentes équipes.

J'aimerais d'ailleurs souligner les multiples collaborations intersectorielles qui ont été à la source de plusieurs de nos excellents résultats. J'aimerais aussi saluer le travail exceptionnel de nos équipes sur le terrain. Au-delà de la tournée pancanadienne qu'elles ont mise sur pied au cours des dernières années et qui a grandement contribué à accroître la notoriété de notre marque, leur engagement quotidien joue un rôle phénoménal dans nos succès collectifs.

Notre plan stratégique a également tracé la voie pour améliorer nos performances d'affaires et même dépasser des objectifs. La compétitivité de notre offre en assurance individuelle, l'amélioration de l'expérience clientèle et de nos outils en placements et retraite, en plus des améliorations à l'échelle de la compagnie, nous a permis de gérer notre croissance qui a surpassé toutes nos attentes.

J'aimerais souligner les ventes phénoménales que nous avons connues en 2025, ainsi que le momentum incroyable des dernières années.

Reconnaisances externes

D'ailleurs, cette lancée n'est pas passée inaperçue et Assomption Vie s'est démarquée sur la scène atlantique et nationale avec plusieurs reconnaissances externes.

Notre compagnie a été finaliste dans deux catégories aux « Insurance Business Awards » à Toronto, soit la catégorie « Life & Health Insurer of the Year » et la catégorie « The CNA Canada Award for Excellence in Philanthropy & Community Service ». Nous félicitons les entreprises qui ont remporté ces prix et nous sommes extrêmement fier.ère.s d'être reconnu.e.s parmi les leaders de l'industrie pour une troisième année consécutive.

De plus, l'expérience au quotidien que nous offrons à nos employé.e.s nous a permis de nous retrouver encore une fois dans le palmarès des meilleurs employeurs et dans celui des meilleurs endroits où travailler en Atlantique.

Et que dire de notre président-directeur général, qui s'est illustré dans le palmarès des 50 meilleurs PDG du Canada atlantique pour la troisième année consécutive. Son leadership incontestable et son habilité à mobiliser les équipes pour articuler sa vision représentent l'une des forces derrière le succès de notre compagnie.

Culture et engagement

Par ailleurs, je tiens à souligner le haut taux d'engagement de nos employé.e.s qui atteint soixante-dix-huit pour cent, soit onze points de plus que la moyenne canadienne.

Par cet engagement, nous avons une grande raison de célébrer ensemble, car nous avons obtenu la distinction d'Employeur de choix au Canada par Mercer! Ce prix confirme une expérience employé exceptionnelle. Elle

démontre qu'Assomption Vie est à l'écoute de ses gens, de leurs idées, de leurs besoins et de leurs aspirations. Ensemble, nous avons construit une expérience qui permet à tou.te.s de grandir, de s'épanouir et d'avoir un impact positif sur nos communautés.

Mentionnons également notre engagement social fort qui repose en grande partie sur le dévouement de nos employé.e.s qui offrent des milliers d'heures de bénévolat. En 2025, ils ont dépassé le cap des 3100 heures de bénévolat. Vos efforts admirables amplifient notre impact communautaire de façon significative.

Un autre élément important que je désire souligner est notre certification B Corp. Cette prestigieuse certification reconnaît notre engagement vers des pratiques commerciales responsables qui placent nos communautés et la planète au cœur de nos actions pour bâtir un avenir meilleur pour tou.te.s. Nous croyons fermement que les entreprises ont la responsabilité de contribuer à un monde plus durable et nous sommes fier.ère.s d'aspirer à un impact positif plus grand.

Stratégiquement tourné vers l'avenir

Assomption Vie se retrouve donc bien positionnée pour un avenir prometteur. Nous comptons capitaliser sur ces forces pour aller encore plus loin. À l'aide de notre nouveau plan stratégique 2026-2030, nous aspirons à donner à un plus grand nombre de Canadien.ne.s les moyens d'améliorer leur bien-être financier, tout en favorisant la prospérité de leurs communautés. Ces objectifs ambitieux seront atteints avec nos solutions humaines, accessibles et simples, à l'image d'Assomption Vie qui, depuis plus de 123 ans, a toujours répondu présente pour sa clientèle avec des produits qui répondent réellement à ses besoins.

En 2026, nous continuerons de nous appuyer sur l'une de nos plus belles forces, nos gens, à qui j'exprime toute notre gratitude et notre reconnaissance. Vos efforts au quotidien démontrent comment nous pouvons accomplir de grandes choses.

Je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration pour leur collaboration précieuse et leur expertise. Je remercie aussi l'équipe de direction, dont le leadership exceptionnel continue de propulser notre organisation vers l'avant.

L'année 2025 a prouvé à quel point nous pouvons exceller lorsque nous travaillons ensemble. La table est mise pour une autre année exceptionnelle et, au nom du conseil d'administration, je vous remercie de votre dévouement. Nous avons hâte de découvrir les nouveaux sommets que nous atteindrons ensemble en 2026!



MARC LANDRY, CPA, CMA
Président du conseil
d'administration





Le pilier: efficacité

Au cours des dernières années, nous avons présenté et approfondi deux de nos piliers stratégiques: l'expérience et la distribution. Grâce à cette concentration, nous avons rapidement renforcé notre rayonnement et notre positionnement.

Forts de ces bases, nous abordons maintenant notre troisième pilier: l'efficacité, qui nous a demandé un travail en profondeur pour faire évoluer notre culture et nos façons de collaborer.

Nous avons choisi de ne pas précipiter les choses, puisque des résultats solides nécessitent du temps et de la patience. L'efficacité ne se résume pas à des processus optimisés: elle repose sur la confiance, la communication et la capacité de travailler ensemble. Ces dernières années, nous avons donc investi dans cette transformation culturelle, en favorisant l'ouverture, l'apprentissage et la collaboration entre nos équipes.

Ce cheminement est une réalisation en soi. Nos employé.e.s ont démontré une volonté remarquable de s'adapter, de partager leurs idées et de bâtir une organisation plus constructive. Ces efforts forment la base sur laquelle nous continuerons à accélérer notre efficacité dans le cadre de notre nouveau plan stratégique.



Nos faits marquants de l'année



Expérience

- Améliorations aux plateformes de vente Lia et Vesta.
- Employé.e.s: taux d'engagement Mercer* de 78 %, représentant 11 points de plus que la moyenne canadienne.

Distribution

- Ventes records: 16,6 millions** de dollars en assurance individuelle et 400 millions** de dollars en placements et retraite.
- Évolution de notre portefeuille de produits en assurance individuelle, ainsi qu'en placements et en retraite.
- Expansion de notre portée grâce à de nouveaux partenariats.
- Déploiement de la plateforme Togetherall qui offre du soutien en santé mentale 24 heures sur 7.

Efficacité

- Multiples collaborations intersectorielles au sein de la compagnie.
- Finalisation du plan stratégique 2023-2025 et lancement du nouveau 2026-2030, reposant sur trois piliers: **humain, simple et accessible**.

* Mercer : entreprise de conseil en gestion des ressources humaines et des avantages sociaux

** Informations non auditées



La sécurité financière, au cœur de nos actions

Mot du Président-directeur général

Dans un environnement qui évolue rapidement, la force d'une organisation se mesure à sa capacité à livrer, année après année, avec constance, discipline et vision. Assomption Vie est une mutuelle solidement ancrée dans ses valeurs, guidée par une vision à long terme et portée par un engagement constant envers la sécurité financière de ses membres, de sa clientèle et de ses communautés. Cette continuité et cette stabilité sont au cœur de notre modèle et elles expliquent en grande partie les résultats que vous retrouverez dans ce rapport.

En 2025, Assomption Vie a livré une performance exceptionnelle dans un environnement en transformation rapide. Nous avons fait des choix structurants et cohérents alignés avec notre raison d'être : soit de faire une différence pour la sécurité financière de notre clientèle et de nos communautés. Ceci demeure au cœur de notre motivation et de nos ambitions pour les années à venir.

Nous avons encore une fois enregistré des ventes records. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard. Ils sont le reflet d'une stratégie claire, d'une exécution rigoureuse et d'un engagement constant de tous. C'est grâce à ce travail collectif que nous continuons de bâtir une organisation solide, performante et tournée vers l'avenir. J'exprime une reconnaissance bien méritée à l'ensemble de nos équipes.

Des piliers solides pour propulser notre croissance et performance

Au cours des dernières années, notre plan stratégique 2023-2025 nous a servi de guide. Il reposait sur trois piliers clairs, l'expérience, la distribution et l'efficacité qui, ensemble, ont formé une trajectoire vers la croissance et la performance.

Le pilier de l'expérience a notamment mené au lancement de la plateforme Lia en ligne, en assurance individuelle. Cette solution numérique a transformé l'expérience d'achat pour nos conseiller.ère.s, en la rendant plus fluide, plus simple et plus efficace ; ce qui contribue directement à notre performance commerciale. Je tiens à souligner le rôle clé joué par notre filiale Lavvi pour ses efforts et sa collaboration dans le déploiement de cette plateforme.

En placements et retraite, l'adoption de notre plateforme Vesta ne cesse de croître. En 2025 seulement, plus de 400 millions* de dollars ont été déposés, représentant une croissance de plus de 250 % depuis 2022. Ces résultats témoignent de la confiance de notre réseau et de la pertinence de notre offre.

Le pilier de la distribution s'est renforcé par l'évolution de notre portefeuille de produits en assurance individuelle, ainsi qu'en placements et en retraite. Cette diversification nous positionne favorablement dans un marché hautement concurrentiel.

Nous avons également élargi notre portée grâce à de nouveaux partenariats stratégiques, qui nous permettent d'offrir des solutions numériques simples et accessibles à des clientèles souvent sous-desservies. Cette approche reflète notre volonté d'améliorer l'accès à la protection financière partout au pays.

Nous avons lancé un nouveau portail en placements et retraite. Accessible directement sur téléphone, il offre un compte en ligne amélioré, permettant une expérience actualisée, tant à notre clientèle qu'à nos conseiller.ère.s.

En assurance collective, nous avons renforcé notre offre pour mieux répondre aux besoins en santé mentale de nos assuré.e.s. En janvier 2025, nous avons déployé Togetherall : une plateforme anonyme, sécuritaire et disponible 24 heures par jour, sept jours par semaine, modérée par des professionnel.le.s, qui offre un soutien immédiat et réduit les barrières d'accès à l'aide.

Enfin, le pilier stratégique de l'efficacité s'est traduit par une meilleure intégration entre les équipes opérationnelles et les ventes. Cette collaboration accrue a permis d'atteindre un équilibre entre croissance, rigueur, et compréhension du terrain.

Notre culture, un levier de succès

Toutes ces réalisations reposent sur un élément fondamental: notre culture constructive. Cette culture favorise la collaboration, la responsabilisation et le partage de connaissances, et elle demeure l'un de nos plus grands leviers de succès.

Nouveaux piliers: humain, simple et accessible

C'est dans cette perspective que s'inscrit notre nouveau plan stratégique 2026–2030, guidé par une ambition claire: devenir le leader canadien des solutions d'assurance et d'épargne humaines, simples, et accessibles. Dans une industrie qui s'est complexifiée au fil du temps, où les produits, les processus et le langage peuvent devenir des barrières, nous avons fait un choix clair: remettre l'humain au centre, simplifier l'expérience et rendre la sécurité financière réellement accessible.

Cette ambition s'appuie sur notre identité mutualiste et sur notre compréhension des besoins réels de la clientèle canadienne, notamment des familles qui souhaitent protéger leur avenir financier, sans savoir que ces solutions sont à leur portée. Notre mission demeure inchangée: assurer la sécurité financière, avec des solutions concrètes, compréhensibles et adaptées à tou.te.s.

Une base solide

Si nous avançons avec confiance, c'est parce que les fondations posées au cours des dernières années sont solides. Dans un contexte économique marqué par la pression sur le coût de la vie, nos efforts ont déjà permis l'amélioration de nos tarifs par des réductions ciblées sur certains produits clés en assurance individuelle.

En placements et retraite, notre croissance soutenue nous permet également de générer des économies d'échelle. Nous avons ainsi réduit récemment les frais sur nos fonds distincts et nos comptes d'épargne enregistrés, tout en maintenant des rendements de premier quartile. Ces améliorations sont le résultat d'une gestion rigoureuse de nos dépenses, de notre gestion du risque, de notre segmentation de marché, ainsi que du succès de notre croissance.

La transformation

La transformation est au cœur de notre plan stratégique 2026–2030. Non pas comme une rupture, mais comme une évolution réfléchie, fidèle à notre identité mutualiste et à ce qui fait la force d'Assomption Vie. Nous transformons nos façons de faire pour demeurer pertinent.e.s, accessibles et performant.e.s dans un monde qui change.

Mais au cœur de cette transformation, une chose demeure inchangée: notre engagement envers la sécurité financière de nos communautés. C'est cette continuité, alliée à notre capacité d'évoluer avec discipline et vision, qui nous permet d'aborder l'avenir avec confiance. C'est dans cet esprit que nous amorçons les prochaines années et c'est avec vous que nous continuerons à faire évoluer Assomption Vie, ensemble.

Merci!



SÉBASTIEN DUPUIS, CPA, CA
Président-directeur général



Notre santé financière

2,6

MILLIARD\$

Actif
total

12

MILLIONS\$

Résultat
attribuable
aux titulaires
de polices

577

MILLIONS\$*

En primes
et dépôts

167%

Ratio de solvabilité au
31 décembre 2025

212

MILLIONS\$
Avoir des titulaires

Nos états financiers consolidés, et la divulgation du Compte de participation, se trouvent à la fin de la version complète de notre rapport.

**Cette donnée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS.*

A- (Excellent) A.M. Best pour une 26^e année consécutive

« L'année 2025 a démontré la force de notre gestion des risques et l'engagement exceptionnel de nos équipes et conseiller.ère.s. Grâce au soutien constant de nos partenaires et de notre clientèle, nous avons atteint des niveaux de ventes inégalées, établissant une étape importante dans l'évolution de notre entreprise de plus de 120 ans. »

- Michel Allain, F.S.A., FICA – Vice-président,
chef de la direction financière et actuaire en chef





IMPACT SOCIÉTAL

Une société plus active pour une meilleure santé collective

Bouger, c'est prendre soin de soi et des autres. En tant que B Corp, nous plaçons la santé et le bien-être, qui vont de pair avec la sécurité financière, au cœur de nos actions.

Notre ambition: donner à un plus grand nombre de Canadien.ne.s les moyens d'améliorer leur bien-être, tout en favorisant la prospérité de nos communautés.



Objectifs 2024:
10 000 personnes

Résultat:
11 000+

Objectifs 2025: 15 000 personnes

Résultat: **16 500+**
personnes ont bougé grâce à nos engagements communautaires.

Pour un monde meilleur aujourd'hui et demain





Projets phares

AU NB, ROULONS CONTRE LE CANCER

Commanditaire présentateur pour une 2^e année

275 000 \$+
dons amassés
en 2025

1 CAUSE
Au profit de Wellspring NB

2 FONDATIONS
Fondation des Amis de
l'Hôpital de Moncton
et CHU Dumont

200+ cyclistes

NOTRE TOURNOI DE GOLF ANNUEL

Depuis 2001



Montant amassé pour l'Institut Atlantique de recherche sur le cancer lors de l'édition 2025 de notre tournoi de golf.

2+ MILLIONS
amassés depuis nos débuts.

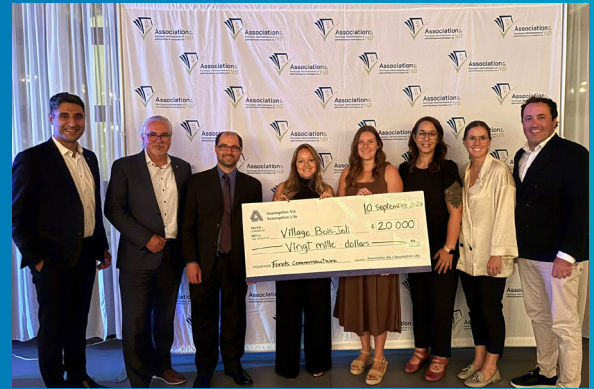
1 CAUSE
Institut Atlantique de
recherche sur le cancer

**30 BÉNÉVOLES
EMPLOYÉ.ES**
qui offrent annuellement
leur temps pour la cause.

160+ projets soutenus dans la communauté



Premier espace SmileZone au Nouveau-Brunswick, à l'Hôpital de Moncton.



Fonds communautaire Assomption Vie, MAC, Goguen Champlain.



Appui au 50^e anniversaire du CHU D^r-Georges-L.-Dumont.



Ramassage de déchets lors du Jour de la Terre par nos équipes.



Appui au programme Lumière de l'Atelier Seconde Chance.



Commanditaire du 19^e monument de l'Odyssée acadienne à Annapolis Royal.



L'éducation, moteur de notre mission depuis 1903

INITIATIVE DE LITTÉRACIE DANS LES ÉCOLES
avec le District scolaire francophone Sud.

**11 PROJETS
D'ÉDUCATION**

**25
BOURSES**



BOURSE DENIS-LOSIER
Sabrina Husain



BOURSE DES PREMIÈRES NATIONS
Daryn Peterson



BOURSE FERNAND-LANDRY
Anna-Belle Pitre

Bourses aux enfants d'employé.e.s

La compagnie a offert cinq bourses de 2 000\$ chacune aux enfants de ses employé.e.s :

- Anna Sharpe,
- Janie Maillet,
- Jonathan Léger,
- Kevyn De Serres Payne,
- Marie-Ève Maillet

Vivre l'expérience Assomption Vie

L'expérience Assomption Vie c'est:

- **Un environnement ouvert** au dialogue et à l'expertise, où les employé.e.s peuvent même agir comme conférencier.ière.s auprès de leurs collègues.
- **Des défis stimulants** de développement professionnel et cheminement de carrière, incluant la participation à divers comités internes: Leadership féminin, EDIA et l'Association de nos employé.e.s.
- **Une flexibilité favorisant l'équilibre** avec l'option de travail hybride, d'horaires adaptés et de mobilité à travers le Canada.
- **Des avantages compétitifs**: régime de pension, assurances collectives, congés supplémentaires.
- **Un bureau actif**: gym, casiers à vélo et initiatives pour bouger.
- **Un engagement social** fort grâce à des programmes de bénévolat et d'impact communautaire auquel les employé.e.s participent activement.



Mercer Employeurs de Choix

Canada 2025

avec un taux d'engagement des employé.e.s de 78%*.

**La moyenne canadienne est de 67%.*



3 100+
heures de bénévolat
par nos employé.e.s

4 000 \$ ont été remis dans la communauté par nos employé.e.s, aux organismes de leur choix, grâce aux heures de bénévolat effectuées au nom de l'entreprise.

Fait intéressant: En 2025, nos employé.e.s ont suivi 51 cours LOMA.*

**Un cours LOMA est une formation en ligne spécialisée pour les professionnels de l'assurance et des services financiers.*



PLACEMENTS
LOUISBOURG
INVESTMENTS

Croissance record des actifs sous gestion

Placements Louisbourg a connu la plus forte année de croissance de son histoire, les actifs sous gestion passant de 2,8 milliards de dollars à 3,1 milliards de dollars. Cette croissance record témoigne non seulement de la solidité de nos stratégies de placement, mais aussi de la confiance soutenue de notre clientèle et nos partenaires.

Des performances de placement reconnues

Le Fonds d'actions américaines Louisbourg a été reconnu par Global Manager Research comme Top Performer 2025, se classant dans le premier 3 % de son groupe de pairs, selon un classement basé sur le rendement ajusté au risque sur cinq ans, mettant en évidence à la fois de solides rendements et une constance des résultats à travers différents cycles de marché.

De plus, cinq stratégies se sont classées dans le premier quartile pour leur rendement sur cinq ans selon le RBC Pooled Fund Survey (au 31 décembre 2025):

- Fonds dividendes canadiens
- Fonds d'actions canadiennes
- Fonds d'obligations de sociétés
- Fonds d'actions américaines
- Fonds quantitatif d'actions canadiennes

À noter que, dans ce même sondage, notre Fonds quantitatif d'actions canadiennes quantitatives s'est classé au 1er rang parmi les fonds d'actions canadiennes de son groupe de pairs, selon son

rendement sur 10 ans.

Amélioration de l'expérience clientèle et de l'efficacité opérationnelle

À la suite de l'implantation d'un nouveau système de gestion des opérations en 2024, Placements Louisbourg a lancé un portail client sécurisé au début de 2025, permettant à la clientèle d'accéder en ligne à leurs relevés et documents dans un environnement sécurisé. L'intégration de ce portail à notre infrastructure opérationnelle a permis de simplifier la distribution des documents, d'améliorer l'efficacité des opérations et d'enrichir l'expérience globale de la clientèle.

Partenariats stratégiques favorisant l'expansion du réseau

Placements Louisbourg a conclu de nouvelles ententes de référencement avec PPI et New Outlook Wealth, élargissant ainsi notre réseau de distribution et soutenant la croissance continue de notre offre de gestion privée grâce aux références provenant de partenaires.

Message du directeur général, Pierre Martin

2025 a été une année déterminante pour Lavvi. Nous avons consolidé nos bases financières, renforcé les capacités de notre plateforme et approfondi nos partenariats à l'échelle de l'industrie. Rien de cela n'aurait été possible sans une équipe exceptionnelle, ni sans la confiance de la clientèle qui collabore étroitement avec nous pour concevoir des solutions qui font progresser le secteur. Ensemble, nous bâtissons une technologie pratique et évolutive, pensée pour répondre aux véritables défis de la distribution.

Sur le plan stratégique, nous demeurons concentrés sur l'élargissement de l'accès à des solutions essentielles d'assurance individuelle pour les familles canadiennes ; qu'il s'agisse de protection du revenu, de couverture hypothécaire, de frais funéraires ou de planification successorale. L'accès à la protection demeure inégal, et nous croyons que la technologie doit simplifier le parcours, tout en renforçant, et non en remplaçant, le rôle de confiance des conseiller.ère.s. Notre approche consiste à habiliter l'ensemble de l'écosystème de l'assurance ; assureurs, conseiller.ère.s et partenaires, grâce à des outils modernes et adaptatifs qui soutiennent l'évolution des modèles de distribution et améliorent les résultats pour la clientèle.

La reconnaissance reçue cette année de la part des conseiller.ère.s indépendant.e.s partout au pays confirme la valeur tangible de notre plateforme sur le marché. Nous considérons cette distinction non pas comme un aboutissement, mais comme la validation de la priorité constante que notre équipe accorde à la convivialité, à la collaboration et à l'excellence du service.

Je me sens privilégié et profondément reconnaissant d'assumer, depuis novembre 2025, le rôle de directeur général et de poursuivre ce travail aux côtés d'une équipe engagée envers notre mission. Pour l'avenir, notre vision demeure claire : renforcer nos partenariats, soutenir l'ensemble de l'écosystème de l'assurance et continuer à bâtir une plateforme évolutive qui améliore concrètement l'accès à la protection pour les Canadien.ne.s.



Une performance financière record

En 2025, Lavvi a enregistré la meilleure performance financière de son histoire, avec une nette amélioration de ses résultats d'exploitation par rapport à l'exercice précédent. Cette progression reflète une gestion rigoureuse des coûts, la croissance soutenue des revenus récurrents et une efficacité opérationnelle accrue, alors que l'organisation poursuit sa transition vers un modèle d'affaires évolutif et durable.

Cette année marque une étape déterminante dans le renforcement de notre solidité financière et confirme la pertinence de notre trajectoire de croissance à long terme.

Lancement de capacités avancées en distribution intégrée

Au cours de l'année, Lavvi a connu une évolution marquante de sa plateforme, permettant aux distributeurs d'assurance de configurer entièrement l'offre et la combinaison de produits, leurs parcours de vente ainsi que des éléments de leur image de marque, en intégrant ces fonctionnalités directement dans l'environnement numérique du distributeur.

La plateforme favorise une collaboration fluide entre les conseiller.ère.s et leur clientèle, leur permettant d'amorcer, de compléter et de réviser les demandes avec souplesse, quel que soit le point de contact.

Un premier déploiement réussi a été réalisé avec un partenaire assureur, et nous collaborons activement avec d'autres organisations afin d'optimiser l'intégration de ces capacités à leurs stratégies de distribution et de croissance.

Reconnaissance de l'industrie pour l'excellence de la plateforme

Le déploiement de la plateforme Lavvi par Assomption Vie s'est classé au premier rang pour la satisfaction globale des conseiller.ère.s indépendant.e.s dans le cadre d'une étude nationale de référence. Comparativement aux principales solutions concurrentes du marché, la plateforme s'est démarquée par sa convivialité, la richesse de ses fonctionnalités et sa valeur globale. Cette reconnaissance confirme l'engagement de Lavvi à développer une technologie qui améliore concrètement l'expérience des conseiller.ère.s et soutient la performance en distribution.

Regard vers l'avenir : un leadership pour la prochaine étape

En novembre 2025, des changements au sein de la direction ont été annoncés, assurant la continuité et établissant des bases solides à l'aube de 2026. La prochaine phase de l'évolution de Lavvi reposera sur le même engagement envers l'innovation, la collaboration et une croissance durable, avec une ambition claire : continuer à transformer l'expérience de distribution au Canada.

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

**États financiers consolidés
Au 31 décembre 2025**

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant aux titulaires de polices	24
Rapport de l'actuaire en évaluation aux titulaires de polices	26
État consolidé de la situation financière	27
État consolidé des résultats	28
État consolidé du résultat global	29
État consolidé des variations des capitaux propres	30
Tableau consolidé des flux de trésorerie	31
Notes des états financiers consolidés	32-102

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres
d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie** et de ses filiales (le «Groupe»), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du Groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du Groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés du Groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Canada
Le 26 février 2026

RAPPORT DE L'ACTUAIRE DÉSIGNÉE

Aux titulaires de polices d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie,

J'ai évalué le passif des polices dans les états financiers consolidés d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie préparés conformément aux Normes internationales d'information financière pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

À mon avis, le montant du passif des polices convient aux fins des présentes. L'évaluation se conforme aux pratiques généralement reconnues au Canada et les états financiers consolidés présentent fidèlement les résultats de l'évaluation.



Lyne Francoeur
Fellow, Institut canadien des actuaires

Moncton, Nouveau-Brunswick
Février 2026

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

État consolidé de la situation financière

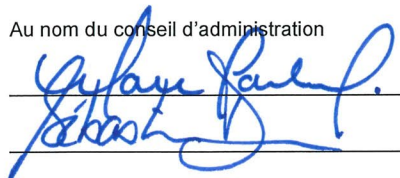
[en milliers]

Aux	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Actif		
Placements [note 4]		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 040	30 556
Titres de créance	556 035	557 377
Titres de participation	459 877	267 128
Prêts hypothécaires	181 675	199 853
Autres placements	2 786	2 791
	1 250 413	1 057 705
Autres éléments d'actif [note 7]	10 915	7 346
Actifs des contrats de réassurance détenus [note 11]	229 054	237 666
Actifs d'impôt différé [note 16]	12 936	5 357
Immobilisations corporelles	2 261	2 671
Immobilisations incorporelles [note 8]	6 170	6 210
Actifs au titre de droits d'utilisation [note 9]	1 333	1 758
Goodwill	2 448	2 226
Actif au titre des avantages du personnel [note 15]	3 624	5 413
Actif net des fonds distincts [note 10]	1 114 853	990 695
Total de l'actif	2 634 007	2 317 047
Passif		
Passifs des contrats d'assurance [note 11]	1 065 314	902 080
Passifs des contrats de placement [note 12]	222 295	209 039
Autres éléments de passif [note 14]	13 276	12 489
Passif au titre des avantages du personnel [note 15]	804	937
Passifs d'impôt différé [note 16]	629	581
Obligations locatives [note 9]	2 202	2 700
	1 304 520	1 127 826
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts [note 11]	475 038	393 244
Passif des contrats de placement des fonds distincts [note 12]	639 815	597 451
	1 114 853	990 695
Total du passif	2 419 373	2 118 521
Capitaux propres		
Avoir des titulaires de contrats d'assurance		
Excédent cumulé	211 168	200 596
Cumul des autres éléments du résultat global	778	(3 999)
	211 946	196 597
Participations ne donnant pas le contrôle	2 688	1 929
	214 634	198 526
Total du passif et des capitaux propres	2 634 007	2 317 047

Éventualités et engagement [notes 18 et 19]

Voir les notes afférentes

Au nom du conseil d'administration



Président du conseil

Président-directeur général

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

État consolidé des résultats

[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
	\$	\$
Produits des activités d'assurance [notes 11 et 20]	159 725	146 921
Charges afférentes aux activités d'assurance [notes 11 et 25]	(133 211)	(126 217)
Imputation des primes de réassurance payées [note 11]	(41 804)	(38 158)
Sommes recouvrées au titre des contrats de réassurance détenus [note 11]	31 747	31 416
Résultat des activités d'assurance	16 457	13 962
Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif [notes 11 et 21]	5 999	6 040
Autres produits d'intérêts et produits similaires [notes 11 et 24]	43 381	28 810
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN [notes 11 et 23]	15 775	20 837
Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG [notes 11 et 22]	(1 101)	231
Total des produits (pertes) de placement	64 054	55 918
Charges financières au titre des contrats d'assurance [note 11]	(46 711)	(33 314)
Produits financiers au titre des contrats de réassurance détenus [note 11]	569	2 796
Variations des passifs des contrats de placement [note 11]	(7 548)	(10 522)
Résultat financier net	10 364	14 878
Produits de placement liés à l'actif net des fonds distincts	114 478	124 640
Charges financières liées au passif des fonds distincts	(114 478)	(124 640)
Résultat net des placements des fonds distincts	-	-
Coûts d'emprunt	(178)	(217)
Charges administratives et autres charges opérationnelles [note 25]	(28 662)	(28 259)
Autres produits opérationnels	17 475	14 816
Autres produits et autres charges	(11 365)	(13 660)
Résultat avant impôts sur le résultat	15 456	15 180
Impôts sur le résultat [note 16]	(2 391)	(3 344)
Résultat de l'exercice	13 065	11 836
Résultat attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 059	(756)
Titulaires de contrats d'assurance	12 006	12 592
	13 065	11 836

Voir les notes afférentes

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

État consolidé du résultat global

[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
	\$	\$
Résultat de l'exercice	13 065	11 836
Autres éléments du résultat global :		
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Variation de la juste valeur des actifs financiers, nets des impôts sur le résultat de 259 \$ [898 \$ en 2024]	(1 474)	(734)
Montant net reclassé en résultat net, net des impôts sur le résultat de (304 \$) [119 \$ en 2024] [note 22]	797	(112)
Total des éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	(677)	(846)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluation des régimes de retraite à prestations définies, nets des impôts sur le résultat de 562 \$ [604 \$ en 2024] [note 15]	(1 490)	(369)
Titre de participation à la juste valeur valeur par le biais des autres éléments du résultat global, net des impôts sur le résultat de (2 064 \$) [(2 110 \$) en 2024]	5 510	7 402
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	4 020	7 033
Total des autres éléments du résultat global	3 343	6 187
Total du résultat global pour l'exercice	16 408	18 023
Total du résultat global attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	1 059	(756)
Titulaires de contrats d'assurance	15 349	18 779
	16 408	18 023

Voir les notes afférentes

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Etat consolidé des variations des capitaux propres

[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	Excédent cumulé	Cumul des autres éléments du résultat global	Total de l'avoir des titulaires de contrats d'assurance	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
2025					
Solde au début de l'exercice	200 596	(3 999)	196 597	1 929	198 526
Résultat de l'exercice	12 006	-	12 006	1 059	13 065
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	-	(677)	(677)	-	(677)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	-	4 020	4 020	-	4 020
Total du résultat global	12 006	3 343	15 349	1 059	16 408
Cession de titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	56	(56)	-	-	-
Réévaluation des régimes de retraite à prestation définies	(1 490)	1 490	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(300)	(300)
Solde à la fin de l'exercice	211 168	778	211 946	2 688	214 634
2024					
Solde au début de l'exercice	187 874	(10 056)	177 818	2 940	180 758
Résultat de l'exercice	12 592	-	12 592	(756)	11 836
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net	-	(846)	(846)	-	(846)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net	-	7 033	7 033	-	7 033
Total du résultat global	12 592	6 187	18 779	(756)	18 023
Cession de titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	499	(499)	-	-	-
Réévaluation des régimes de retraite à prestation définies	(369)	369	-	-	-
Dividendes	-	-	-	(255)	(255)
Solde à la fin de l'exercice	200 596	(3 999)	196 597	1 929	198 526

Voir les notes afférentes

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Tableau consolidé des flux de trésorerie

[en milliers]

Exercices clos les 31 décembre

	2025	2024
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	13 065	11 836
Ajustement pour :		
Variation des contrats d'assurance et de réassurance	171 846	137 186
Variation des passifs des contrats de placement	13 256	57 137
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Impôt différé	(7 017)	(4 682)
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles [note 8]	1 715	2 047
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation [note 9]	430	398
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(15 775)	(20 837)
Pertes nettes réalisées (profits nets réalisés) sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG	1 101	(231)
Charge au titre des régimes à prestations définies [note 15]	986	1 009
Amortissement de la (prime) escompte sur les actifs investis	(4 707)	(4 682)
Divers	267	751
	175 167	179 932
Variation des éléments sans effet de trésorerie du fonds de roulement liés aux activités opérationnelles	(6 226)	(5 770)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	168 941	174 162
Activités d'investissement		
Titres de créances, titres de capitaux propres et prêts hypothécaires :		
Ventes, échéances et remboursements	233 167	163 705
Achats et prêts	(380 163)	(349 119)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	(1 487)	(1 529)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(148 483)	(186 943)
Activités de financement		
Remboursement sur les obligations locatives	(674)	(547)
Dividende payé aux participations ne donnant pas le contrôle	(300)	(255)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(974)	(802)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	19 484	(13 583)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	30 556	44 139
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	50 040	30 556

Voir la note 19 pour des renseignements complémentaires

Voir les notes afférentes

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

1. Renseignements sur l'entreprise

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, connue sous le nom d'Assomption Vie, a été constituée par une loi privée de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Assomption Vie et ses filiales [collectivement, « le Groupe »] souscrivent des risques d'assurance vie et d'assurance non-vie, comme ceux associés à la mortalité, à l'invalidité et à la maladie. Le Groupe conclut également une panoplie de contrats de placement afin d'offrir à ses clients des solutions de gestion d'actifs visant à répondre à leurs besoins en matière d'épargne et de capital de retraite. Tous ces produits ne sont offerts qu'au Canada.

Le siège social du Groupe est situé au 770, rue Main, dans l'édifice Place de l'Assomption, au centre-ville de Moncton (Nouveau-Brunswick), au Canada.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière [IFRS] de comptabilité, publiées par l'International Accounting Standards Board [IASB] et énoncées dans le *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Les présents états financiers consolidés et les notes ont été approuvés par le conseil d'administration le 26 février 2026.

Base de présentation

Le Groupe présente son état consolidé de la situation financière principalement par ordre de liquidité. Les actifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à réaliser les actifs dans son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de clôture. Les passifs sont considérés comme courants lorsque le Groupe s'attend à régler les passifs au cours de son cycle d'exploitation normal dans les douze mois suivant la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs sont considérés comme non courants. L'état de la situation financière du Groupe n'est pas présenté selon le classement courant et non courant.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception des catégories d'actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens [\$] et sont arrondis au millier près [000 \$], à moins d'indication contraire.

Consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales suivantes :

- Compagnie de Gestion Atlantique (1987) Limitée 100 %
770, rue Main, Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada
- Les Placements Louisbourg Inc. 70 %
230, rue Champlain, Dieppe, Nouveau-Brunswick, Canada
- Lavvi [auparavant Tech Knowledge Solutions] 52 %
770, rue Main, Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers du Groupe au 31 décembre de chaque année.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle le Groupe obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date de la perte de contrôle. Le Groupe détient le contrôle sur les filiales. Il a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles des filiales afin de tirer avantage de ses activités, il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec les filiales et il a la capacité d'exercer son pouvoir sur les filiales de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

L'ensemble des soldes, transactions, produits et charges, dividendes ainsi que les profits et pertes résultant de transactions entre les entreprises du Groupe, sont intégralement éliminés.

Instruments financiers

Comptabilisation

Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la date de transaction et évalués à leur juste valeur. À l'exception des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont ajoutés à ce montant.

[a] Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique pour la gestion des actifs et de leurs modalités contractuelles. Les catégories sont les suivantes :

- Actifs financiers évalués au coût amorti
- Actifs financiers, y compris les instruments de capitaux propres, obligatoirement évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net [« JVRN »]
- Actifs financiers, y compris les instruments de capitaux propres, obligatoirement évalués ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global [« JVAERG »]

Appréciation du modèle économique

À la première étape du processus de classement, le Groupe détermine son modèle économique selon le niveau qui reflète le mieux sa gestion des groupes d'actifs financiers aux fins de l'atteinte de ses objectifs d'affaires. Les informations en question comprennent :

- les politiques et les objectifs énoncés pour le portefeuille, y compris si la stratégie de la direction est axée sur l'obtention de produits d'intérêts contractuels, le maintien d'un profil de taux d'intérêt particulier, l'appariement de la durée des actifs financiers sur la durée des passifs connexes ou des sorties de trésorerie attendues, ou la génération de flux de trésorerie de la vente d'actifs;
- la façon dont la performance du modèle économique et des actifs financiers dont la détention s'inscrit dans ce modèle économique est évaluée et présentée aux principaux dirigeants du Groupe;
- les risques qui ont une incidence sur la performance des actifs financiers dont la détention s'inscrit dans ce modèle économique et, en particulier, la façon dont ces risques sont gérés;
- la fréquence, le volume, la valeur et la répartition dans le temps des ventes d'actifs au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

À la deuxième étape du processus de classement, le Groupe évalue les modalités contractuelles des actifs financiers pour déterminer si elles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Aux fins de cette évaluation, le « principal » s'entend de la juste valeur de l'actif financier à la comptabilisation initiale et peut varier sur la durée de vie de l'actif financier.

Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période donnée et les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge.

Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, le Groupe établit si l'actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de son évaluation, le Groupe tient compte de plusieurs facteurs, notamment :

- les événements éventuels qui peuvent changer le montant ou l'échéancier des flux de trésorerie;
- les caractéristiques de levier;
- les clauses de remboursement anticipé et de prolongation;
- les modalités qui limitent la créance du Groupe aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- les caractéristiques qui modifient la contrepartie pour la valeur temps de l'argent.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont détenus au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- les instruments sont détenus dans un modèle économique ayant pour objectif de détenir l'instrument pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe classe au coût amorti une partie de ses portefeuilles de titres de créance et de prêts hypothécaires, les billets à recevoir présentés dans les autres placements ainsi que les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir présentés dans les autres éléments d'actifs.

Actifs financiers évalués à la JVRN

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont ceux qui sont gérés selon un modèle économique à la juste valeur ou dont la détention ne s'inscrit pas dans un modèle économique dont l'objectif est la perception de flux de trésorerie contractuels, ou bien à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente. De plus, lors de la comptabilisation initiale, des actifs financiers peuvent être désignés irrévocablement à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une non-concordance comptable éventuelle. Cette catégorie comprend les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne respectent pas le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent les dépôts auprès de banques et les billets à court terme dont l'échéance est d'au plus six mois à compter de la date d'acquisition, une part des titres de capitaux propres et d'une autre part des titres de créances, sont classés comme étant évalués à la JVRN.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Le Groupe a désigné à la JVRN une partie de son portefeuille de prêts hypothécaires, l'actif net des fonds distincts et les titres de créance auxquels sont adossés les passifs des contrats d'assurance.

Actifs financiers évalués à la JVAERG

Hormis les instruments de capitaux propres, les actifs financiers sont évalués à la JVAERG lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- la détention des instruments s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois la perception de flux de trésorerie contractuels et la vente d'actifs financiers;
- les modalités contractuelles de l'actif financier respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe évalue à la JVAERG certains de ses titres de créance qui n'adossent pas les passifs des contrats d'assurance.

Instruments de capitaux propres désignés comme étant à la JVAERG

Il est possible, lors de la comptabilisation initiale, de classer de façon irrévocable les placements en titres de capitaux propres en tant qu'instruments de capitaux propres à la JVAERG lorsqu'ils satisfont à la définition de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, et qu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Un tel classement est déterminé instrument par instrument.

Afin d'atténuer les incidences de la volatilité, le Groupe a désigné une partie de ses titres de capitaux propres à la JVAERG.

Évaluation ultérieure

Actifs financiers évalués au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la provision pour moins-value. Le calcul du coût amorti tient compte des escomptes et des primes à l'acquisition ainsi que des commissions et des coûts qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Les pertes de crédit sont inscrites à l'état consolidé des résultats lorsque les actifs financiers sont dépréciés.

Actifs financiers évalués à la JVRN

Les actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Les intérêts gagnés sont comptabilisés au taux d'intérêt contractuel. Les revenus de dividendes provenant d'instruments de capitaux propres évalués à la JVRN sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir un paiement a été établi. Les intérêts et les dividendes sont inclus dans les autres produits d'intérêts et produits similaires à l'état consolidé des résultats.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Actifs financiers évalués à la JVAERG

Les actifs financiers à la JVAERG sont évalués par la suite à la juste valeur, et les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les actifs financiers, à l'exclusion des instruments de capitaux propres, les produits d'intérêts sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats de la même manière que pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Les pertes de crédit ne réduisent pas la valeur comptable de ces actifs financiers dans l'état consolidé de la situation financière, qui demeure à la juste valeur. Un montant égal à la provision qui découlerait de l'évaluation des actifs au coût amorti est plutôt comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avec une charge correspondante en résultat net. Lors de la décomptabilisation de ces actifs financiers, le cumul des profits et des pertes comptabilisées antérieurement dans les autres éléments du résultat global est reclassé en résultat net.

Pour les instruments de capitaux propres, les dividendes sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats lorsque le droit de recevoir un paiement a été établi, à moins qu'il ne soit clair que le dividende représente la récupération d'une partie du coût du placement. Les autres profits et pertes nets sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ne sont jamais reclassés à l'état consolidé des résultats. Les instruments de capitaux propres à la JVAERG ne font pas l'objet d'un test de dépréciation.

Reclassement des actifs financiers

Le Groupe ne reclasse pas ses actifs financiers après leur comptabilisation initiale, sauf dans les circonstances exceptionnelles où il acquiert, cède ou abandonne un secteur d'activité.

Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe comptabilise une provision pour pertes de crédit attendues pour les titres de créance et les prêts hypothécaires qui ne sont pas détenus à la JVRN.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en deux étapes. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, les pertes de crédit attendues comptabilisées correspondent aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 prochains mois. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée au titre des pertes de crédit attendues sur la durée résiduelle de l'exposition, peu importe le moment de la défaillance.

Le Groupe calcule les pertes de crédit attendues en recourant à des scénarios pour évaluer les insuffisances de flux de trésorerie attendus, actualisées au moyen d'un taux d'intérêt effectif approprié. Une insuffisance de flux de trésorerie est la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus au Groupe aux termes du contrat et les flux de trésorerie qu'il s'attend à recevoir.

[b] Passifs financiers

Le Groupe classe ses passifs financiers dans l'une des deux catégories suivantes :

- Passifs financiers à la JVRN
- Passifs financiers au coût amorti

Les passifs des contrats de placement et les passifs des contrats de placement des fonds distincts sont désignés comme étant à la JVRN.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Les autres éléments de passifs, qui se composent de passifs financiers, comme les fournisseurs et charges à payer, sont détenus au coût amorti.

Évaluation ultérieure

Passifs financiers à la JVRN

Les passifs financiers à la JVRN sont par la suite évalués à la juste valeur, et les profits nets et pertes nettes, y compris les charges d'intérêt, sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Passifs financiers au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêt sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

Autres éléments d'actifs

Les autres éléments d'actifs se composent d'actifs financiers, comme les produits de placement à recevoir et les comptes à recevoir, ainsi que d'actifs non financiers, y compris notamment les frais payés d'avance et les impôts sur le résultat à recevoir.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. Les coûts de remplacement ou d'inspection majeure sont incorporés dans le coût de l'actif au moment où ils sont engagés, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à l'entité et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Bureaux	Linéaire	Durée d'utilité	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Entente	Durée du contrat de location

À la fin de chaque exercice, le Groupe révise la valeur résiduelle ainsi que la durée d'utilité des actifs. Tout changement représente une modification d'une estimation comptable et doit être comptabilisé de manière prospective.

Des tests de dépréciation sont effectués lorsqu'il y a des indications que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à titre de charge au résultat.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation. Le profit ou la perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (calculé comme la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif) est inscrit à l'état consolidé des résultats de l'exercice au cours duquel la décomptabilisation de l'actif survient.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels développés à l'interne et des logiciels acquis. Ceux-ci comprennent des logiciels développés à l'interne qui répondent aux critères de comptabilisation. Le montant initial comptabilisé au titre de logiciel développé à l'interne est égal à la somme des dépenses engagées à partir de la date à laquelle cet actif a satisfait pour la première fois aux critères de comptabilisation. Lorsqu'aucune immobilisation incorporelle développée à l'interne ne peut être comptabilisée, les dépenses de développement sont passées en charges aux résultats de l'exercice en cours duquel elles sont engagées. L'immobilisation incorporelle est amortie lorsqu'elle est prête à être mise en service. Les cessions et éliminations aux cessions présentées en note aux états financiers consolidés comprennent à la fois l'effet des dispositions et des mises en services.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et le cumul des pertes de valeur. La méthode, la base et la durée d'amortissement sont décrites dans le tableau suivant. La durée et la méthode d'amortissement sont révisées au moins à la clôture de chaque exercice.

	Méthode d'amortissement	Base d'amortissement	Durée d'amortissement
Logiciels acquis	Linéaire	Durée d'utilité	De 3 à 10 ans
Logiciels développés	Linéaire	Durée d'utilité	De 3 à 10 ans
Projets technologiques en cours	Aucune	Aucune	Aucune
Liste clients	Aucune	Durée d'utilité indéterminée	Aucune

Les variations de la durée d'utilité ou du rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs procurés par les actifs sont comptabilisées en modifiant la durée d'amortissement ou la méthode d'amortissement, selon le cas, et sont traitées comme des modifications d'estimations comptables. La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée est inscrite au compte de résultat dans la catégorie de charges correspondant à la fonction de l'immobilisation incorporelle.

La durée d'utilité des immobilisations incorporelles est appréciée comme étant déterminée ou indéterminée.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur, le Groupe réévalue la valeur comptable des actifs à long terme à durée d'utilité déterminée. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites à l'état consolidé des résultats.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et celles en phase de développement ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et chaque fois qu'il y a une indication que celles-ci ont pu se déprécier. Un examen est effectué annuellement pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité indéterminée à déterminée est comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les profits et pertes découlant de la décomptabilisation d'une immobilisation incorporelle correspondent à la différence entre le produit net de la sortie et la valeur comptable de l'actif et sont inscrits aux résultats au moment de la décomptabilisation de l'actif.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Contrats de location

Le Groupe apprécie à la date de passation du contrat si celui-ci est ou contient un contrat de location. Autrement dit, si le contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Le Groupe applique une approche unique de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location, à l'exception des contrats de location à court terme et des contrats de location de biens de faible valeur. Le Groupe comptabilise des obligations locatives pour les paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés et des actifs au titre de droits d'utilisation représentant le droit d'utiliser les biens sous-jacents.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le Groupe comptabilise les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location [c'est-à-dire la date à laquelle le bien sous-jacent est disponible pour utilisation]. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur et ajustés pour toute réévaluation des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant initial de l'obligation locative comptabilisée, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date moins les avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis sur une base linéaire sur la durée la plus courte du contrat de location ou de la durée de vie utile estimative des biens sous-jacents, comme suit :

	<u>Méthode d'amortissement</u>	<u>Base d'amortissement</u>	<u>Durée d'amortissement</u>
Bureaux	Linéaire	Durée du contrat de location	10 ans
Équipements	Linéaire	Durée du contrat de location	5 ans
Logiciels	Linéaire	Durée du contrat de location	5 ans

Si le contrat de location a pour effet, au terme de sa durée, de transférer au Groupe la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice futur d'une option d'achat par le Groupe, l'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité du bien sous-jacent.

Lorsque des événements ou des changements de situation indiquent une baisse de valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation, le Groupe réévalue la valeur comptable de l'actif. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif excède le plus élevé de la juste valeur diminuée des frais de cession et de la valeur d'utilité. Toutes les pertes de valeur sont inscrites à l'état consolidé des résultats.

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, le Groupe comptabilise les obligations locatives à la valeur actuelle des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes moins les avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et les montants devant être payés au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice d'une option d'achat que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées pour résiliation du contrat de location, si la durée reflète l'exercice par le Groupe de l'option de résiliation. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation à l'origine de ces paiements.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, le Groupe utilise son taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location, car le taux d'intérêt implicite des contrats de location n'est pas facilement déterminable. Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour refléter les intérêts sur les obligations locatives et diminuée des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée en cas de modification de la durée du contrat de location, de modification des paiements de loyers [par exemple modifications des paiements futurs résultant d'une modification d'un indice ou d'un taux utilisé pour déterminer ces paiements de loyers] ou de changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent.

Contrats de location à court terme et contrats de location de biens de faible valeur

Le Groupe applique l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme à ses contrats de location à court terme de biens (c.-à-d. les contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins à compter de la date de début et qui ne contiennent pas d'option d'achat). Le Groupe applique également l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location de biens de faible valeur aux contrats de location d'équipements de bureau considérés comme de faible valeur. Les paiements de loyer de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Goodwill

Le goodwill correspond à l'écart positif entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels par suite de l'acquisition d'une entreprise. Le goodwill est présumé avoir une durée de vie indéterminée et n'est pas soumis à l'amortissement.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation chaque année ou lorsqu'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie a pu se déprécier.

La dépréciation du goodwill est déterminée en évaluant la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles correspond le goodwill. Lorsque la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur au titre du goodwill est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Fonds distincts

Le Groupe conclut des contrats de rentes collectives et individuelles comportant des fonds qui peuvent être investis dans des portefeuilles distincts conformément aux choix exprimés par les titulaires de polices. L'actif sous-jacent est inscrit au nom du Groupe et les titulaires de polices de fonds distincts n'ont aucun accès direct aux éléments d'actif. Les titulaires de polices assument les risques et bénéficient des avantages liés au rendement des fonds. Le Groupe perçoit des honoraires pour la gestion des fonds distincts. Ces honoraires sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de produits des activités d'assurance pour les rentes classées comme contrats d'assurance ou à titre d'autres produits opérationnels pour les rentes classées comme contrats de placement. Les produits de placement et les variations de la juste valeur de l'actif net des fonds distincts sont présentés dans les produits de placement liés à l'actif net des fonds distincts. Les risques et les avantages liés au rendement du passif de fonds distincts sont présentés dans l'état consolidé des résultats comme charges financières liées au passif des fonds distincts.

Actif net des fonds distincts

L'actif net des fonds distincts est comptabilisé séparément du total de l'actif du fonds général dans l'état consolidé de la situation financière, et les placements qui constituent l'actif net des fonds distincts sont comptabilisés à la juste valeur. L'actif net des fonds distincts est comptabilisé à la JVRN selon IFRS 9 *Instruments financiers*.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Passif des contrats d'assurance des fonds distincts et passif des contrats de placement des fonds distincts

Les passifs liés aux contrats d'assurance ou de placement dont le risque financier correspond au risque assumé par les titulaires de police sont présentés séparément dans l'état consolidé de la situation financière et sont comptabilisés au même montant que la juste valeur de l'actif net des fonds distincts. Les deux types de contrats sont présentés distinctement en fonction de leur nature. Étant donné que le passif des contrats d'assurance des fonds distincts provient des contrats d'assurance avec participation directe, il est évalué selon la méthode fondée sur les honoraires variables d'IFRS 17 *Contrats d'assurance*. Le passif des contrats de placement des fonds distincts est comptabilisé à la JVRN selon IFRS 9.

Contrats d'assurance et de réassurance

Classement

Le Groupe émet des contrats d'assurance dans le cours normal des affaires, selon lesquels il prend en charge un risque d'assurance important pour les titulaires de police. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance important en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats d'assurance émis sont classés comme des contrats d'assurance avec participation directe ou comme des contrats d'assurance sans participation directe. Les contrats d'assurance avec participation directe sont des contrats dans le cadre desquels, à la date de passation :

- les modalités contractuelles précisent que le titulaire a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- le Groupe s'attend à verser au titulaire une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur la juste valeur des éléments sous-jacents;
- le Groupe s'attend à ce que toute variation des sommes à verser au titulaire soit, dans une proportion substantielle, attribuable à la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents.

Dans le cours normal des affaires, le Groupe utilise la réassurance pour limiter son exposition au risque. Les contrats émis par un réassureur afin d'indemniser le Groupe pour les sinistres découlant des contrats d'assurance sont classés comme des contrats de réassurance.

Les contrats d'assurance et de réassurance peuvent également transférer un risque financier et sont tous deux comptabilisés selon IFRS 17.

Les passifs des contrats de placement sont les montants que le Groupe doit aux clients étant donné que ces contrats ne présentent pas de risque d'assurance.

Traitement comptable

Séparation des composants des contrats d'assurance et des contrats de réassurance détenus

Le Groupe évalue ses contrats d'assurance et de réassurance afin de déterminer s'ils contiennent des composants qui doivent être comptabilisés selon une autre norme IFRS qu'IFRS 17, notamment les dérivés incorporés dans les contrats d'assurance qui doivent être séparés, les composants investissements distincts qui doivent être comptabilisés selon IFRS 9 et les promesses de fournir des biens distincts ou des services non assurantiels distincts qui sont comptabilisés selon IFRS 15.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

IFRS 17 définit les composants investissements comme les sommes que l'assureur est tenu de rembourser au titulaire en vertu d'un contrat d'assurance en toutes circonstances, que l'événement assuré se soit produit ou non. Les composants investissements, qui sont étroitement liés au contrat d'assurance dont ils font partie, sont considérés comme non distincts et ne sont pas comptabilisés séparément. Toutefois, les produits des activités d'assurance et les charges afférentes aux activités d'assurance excluent la réception et le paiement des composants investissements. Le même concept existe pour les contrats de réassurance détenus.

Un bien ou un service est distinct si le titulaire peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Les ressources aisément disponibles sont des biens ou des services vendus séparément ou des ressources que le titulaire s'est déjà procurées.

Niveau de regroupement

Selon IFRS 17, une entité doit déterminer le niveau de regroupement pour l'application de ses exigences. Pour déterminer le niveau de regroupement, le Groupe doit d'abord diviser les contrats d'assurance en portefeuilles, lesquels sont constitués des groupes de contrats qui présentent des risques similaires et sont gérés ensemble. Les portefeuilles sont par la suite divisés en fonction de la rentabilité attendue à leur mise en place selon trois catégories : contrats déficitaires, contrats sans risque important de devenir déficitaires et autres contrats restants. Puis chaque groupe sera ensuite divisé en cohortes annuelles. Pour déterminer le niveau de regroupement, le Groupe désigne un contrat comme le plus petit dénominateur commun. Toutefois, dans le cadre de l'évaluation de la rentabilité, le Groupe évalue, en s'appuyant sur des informations raisonnables et justifiables, si des contrats doivent être traités ensemble ou si un contrat contient des composants qui doivent être séparés et traités comme des contrats distincts. Par conséquent, les composants qui sont traités comme des contrats à des fins comptables peuvent différer des composants qui sont considérés comme des contrats à d'autres fins (c.-à-d. des fins juridiques ou de gestion).

Le Groupe a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus en fonction de ses lignes de produits du fait que les contrats d'assurance sont assortis de risques similaires et gérés ensemble.

Le Groupe n'estime pas détenir de contrats d'assurance qui n'ont pas de risque important de devenir déficitaires et de contrats de réassurance qui n'ont pas de risque important de devenir rentables.

Le Groupe ajoute de nouveaux contrats au groupe lorsque ceux-ci sont émis ou conclus. Les groupes de contrats sont constitués au moment de la comptabilisation initiale, et leur composition n'est pas revue après que tous les contrats ont été ajoutés au groupe.

Comptabilisation initiale – contrats d'assurance émis

Le Groupe comptabilise les groupes de contrats d'assurance qu'il émet au début de la période de couverture du groupe de contrats et pour un groupe de contrats déficitaires dès que les faits et circonstances indiquent que le groupe est déficitaire.

Un contrat d'assurance acquis dans un transfert de contrats est comptabilisé à la date d'acquisition.

Comptabilisation initiale – contrats de réassurance détenus

Le Groupe comptabilise les groupes de contrats de réassurance détenus au début de la période de couverture du groupe. Si le Groupe comptabilise un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires et qu'il a conclu le contrat de réassurance correspondant à une date antérieure, le groupe de contrats de réassurance détenus est alors comptabilisé à la même date que les contrats d'assurance sous-jacents même si la période de couverture n'a pas commencé. Toutefois, le Groupe reporte la comptabilisation d'un groupe de contrats de réassurance détenus fournissant une couverture proportionnelle jusqu'à la date de

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent, si cette date est postérieure au début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance détenus.

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les frais de vente, de souscription et de création d'un groupe de contrats d'assurance, qui sont directement attribuables au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le groupe.

Lorsque les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ont été payés ou engagés avant que le groupe de contrats d'assurance correspondant soit comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière, un actif distinct au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est comptabilisé pour chaque groupe correspondant et inclus dans la valeur comptable des portefeuilles de contrats d'assurance émis auxquels ils se rapportent. Lorsque les contrats d'assurance sont comptabilisés, la partie correspondante de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est décomptabilisée et incluse dans l'évaluation au moment de la comptabilisation initiale du groupe de contrats d'assurance correspondant.

Si les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont directement attribuables à un groupe de contrats d'assurance, ils sont alors affectés de manière systématique et rationnelle à ce groupe et aux groupes qui incluront les renouvellements de ces contrats. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Groupe révisé les montants affectés aux groupes pour refléter tout changement apporté dans les hypothèses, y compris le volume de renouvellements futurs attendus, qui sous-tendent la détermination des données d'entrée de la méthode de répartition utilisée. Les montants affectés à un groupe ne sont pas revus après que tous les contrats ont été ajoutés au groupe.

Le Groupe évalue la recouvrabilité d'un actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition si les faits et circonstances indiquent que l'actif a pu se déprécier. Lorsqu'il évalue la recouvrabilité, le Groupe applique un test de dépréciation au niveau d'un groupe de contrats d'assurance existant ou futur et un test de dépréciation supplémentaire couvrant expressément les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux renouvellements de contrats futurs attendus.

Si une perte de valeur est comptabilisée, la valeur comptable de l'actif est ajustée et une perte de valeur est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Le Groupe comptabilise dans l'état consolidé des résultats la reprise de tout ou une partie d'une perte de valeur comptabilisée antérieurement et augmente la valeur comptable de l'actif, dans la mesure où les conditions à l'origine de la dépréciation n'existent plus ou se sont améliorées.

Périmètre du contrat

Le Groupe inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle le Groupe peut contraindre le titulaire de contrat d'assurance à payer les primes ou dans laquelle le Groupe a une obligation substantielle de lui fournir des services.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat si le Groupe est contraint de verser des sommes au réassureur ou a un droit substantiel de recevoir des services du réassureur.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Méthode générale d'évaluation

Contrats d'assurance – évaluation initiale

La méthode générale permet d'évaluer un groupe de contrats d'assurance comme la somme :

- des flux de trésorerie d'exécution actualisés à la valeur actuelle pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers ainsi qu'un ajustement au titre du risque non financier;
- de la marge sur services contractuels [MSC] représentant le profit non acquis que le Groupe comptabilisera à mesure qu'il fournit les services prévus en vertu des contrats d'assurance du groupe.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnité exigée pour la prise en charge de l'incertitude entourant l'échéancier et le montant des flux de trésorerie futurs qui sera engendrée par le risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier est établi séparément des autres estimations.

En procédant à l'estimation des flux de trésorerie futurs, le Groupe cherche à déterminer l'espérance mathématique, ou la moyenne pondérée selon les probabilités, de l'éventail complet des résultats possibles, en tenant compte de l'ensemble des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir à la date de clôture sans coût ou effort excessif. Le Groupe estime les flux de trésorerie en prenant en compte un éventail de scénarios qui ont une substance commerciale et constituent une bonne représentation des résultats possibles. Les flux de trésorerie de chaque scénario sont pondérés par les probabilités et actualisés au moyen des hypothèses les plus récentes.

Lorsque le Groupe estime les flux de trésorerie futurs, il tient compte de tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les primes et les flux de trésorerie connexes, les sinistres et prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore réglés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, ainsi que les sinistres futurs attendus, les paiements aux titulaires qui résultent d'options de rachat incorporées, les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés au portefeuille auquel appartient le contrat, les coûts de gestion des sinistres, les coûts de gestion et de tenue des contrats, notamment les commissions récurrentes que l'entité s'attend à verser à un intermédiaire, les affectations de frais généraux fixes ou variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance et les taxes transactionnelles.

L'évaluation des flux de trésorerie d'exécution tient compte des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui sont répartis comme une portion des primes dans les produits des activités d'assurance sur la durée du contrat d'une manière systématique et rationnelle qui reflète l'écoulement du temps. Le Groupe a choisi de ne pas capitaliser les intérêts sur les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition à affecter à l'état consolidé des résultats. D'autres estimations et hypothèses utilisées pour déterminer les flux de trésorerie d'exécution sont décrites à la note 11.

Pour les groupes de contrats évalués comme étant déficitaires, le Groupe comptabilise une perte lors de la comptabilisation initiale correspondant à la sortie de trésorerie nette, de sorte que la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante [PTCR] afférent au groupe soit égale aux flux de trésorerie d'exécution et que la marge sur services contractuels du groupe soit nulle. Un élément de perte est établi par le Groupe pour le PTCR afférent au groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes comptabilisées.

Pour les groupes de contrats acquis, la contrepartie reçue en échange des contrats est incluse dans les flux de trésorerie d'exécution comme une approximation des primes reçues à la date d'acquisition.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Contrats de réassurance détenus – évaluation initiale

L'évaluation des contrats de réassurance détenus respecte les mêmes principes que ceux utilisés pour les contrats d'assurance émis, à l'exception des éléments suivants :

- l'évaluation des flux de trésorerie comprend une provision sur la base des pondérations probabilistes pour tenir compte de l'effet du risque de non-exécution des réassureurs, y compris l'effet des garanties et des pertes découlant de litiges;
- le Groupe détermine l'ajustement au titre du risque non financier pour qu'il représente le montant du risque étant transféré au réassureur;
- au moment de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les profits et les pertes au jour 1 dans l'état consolidé de la situation financière à titre de MSC puis les libère dans l'état consolidé des résultats à mesure que le réassureur fournit des services, sauf pour toute partie des pertes au jour 1 qui est liée à des événements qui se sont produits avant la comptabilisation initiale.

Lorsque le Groupe comptabilise une perte à la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires ou lors de l'ajout d'autres contrats d'assurance sous-jacents déficitaires à un groupe, il établit un composant recouvrement de perte de l'actif au titre de la couverture restante d'un groupe de contrats de réassurance détenus reflétant le recouvrement des pertes.

Le Groupe calcule le composant recouvrement de perte en multipliant la perte comptabilisée au titre des contrats d'assurance sous-jacents et le pourcentage des demandes d'indemnisation relatives aux contrats d'assurance sous-jacents qu'il s'attend à recouvrer du groupe de contrats de réassurance détenus. Lorsque seuls certains contrats du groupe sous-jacent déficitaire sont couverts par le groupe de contrats de réassurance détenus, le Groupe utilise une méthode systématique et rationnelle pour déterminer la partie des pertes comptabilisées au titre du groupe de contrats d'assurance sous-jacents qui se rattache aux contrats d'assurance couverts par le groupe de contrats de réassurance détenus.

Le composant recouvrement de perte ajuste la valeur comptable de l'actif au titre de la couverture restante.

Contrats d'assurance – évaluation ultérieure

La MSC à la date de clôture représente le profit afférent au groupe de contrats d'assurance qui n'a pas encore été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats, car il se rattache à des services futurs.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière ajustée pour tenir compte de l'effet des nouveaux contrats ajoutés au groupe, de l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période de présentation de l'information financière évalué à l'aide des taux d'actualisation au moment de la comptabilisation initiale, des variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services futurs et du montant comptabilisé en produits des activités d'assurance.

Le taux d'actualisation arrêté correspond à la moyenne pondérée des taux applicables à la date de la comptabilisation initiale des contrats qui ont été ajoutés à un groupe sur une période de 12 mois.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liées aux services futurs qui entraînent un ajustement de la MSC comprennent les ajustements liés à l'expérience découlant de l'écart entre les encaissements de primes et les flux de trésorerie connexes et l'estimation, en date d'ouverture, des sommes attendues, les changements dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs du PTCR, sauf ceux liés à la valeur temps de l'argent et aux variations du risque financier, les écarts entre les composants investissements dont le Groupe s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, et les variations de l'ajustement au titre du risque non financier qui sont liées aux services futurs. Ces variations n'entraîneront pas d'ajustement de la MSC dans la mesure où ces augmentations excèdent la valeur comptable de la MSC, donnant lieu à une perte, ou si ces diminutions sont affectées à l'élément de perte.

Si, au cours de la période de couverture, un groupe de contrats d'assurance devient déficitaire, le Groupe comptabilise une perte dans l'état consolidé des résultats correspondant à la sortie de trésorerie nette, de sorte que la valeur comptable du passif afférent au groupe soit égale aux flux de trésorerie d'exécution. Un élément de perte est établi par le Groupe au titre du PTCR afférent au groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes comptabilisées.

Le Groupe évalue la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture, comme la somme des deux montants suivants :

- le PTCR constitué des flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs affectés au groupe à cette date et la MSC du groupe à cette date;
- le passif au titre des sinistres survenus [PTSS] pour le Groupe constitué des flux de trésorerie d'exécution liés aux services passés affectés au groupe à cette date, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Contrats de réassurance détenus – évaluation ultérieure

L'évaluation des contrats de réassurance détenus respecte les mêmes principes que ceux utilisés pour les contrats d'assurance, à l'exception des éléments suivants :

- les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats si les variations connexes découlant des contrats cédés sous-jacents ont été comptabilisées dans l'état consolidé des résultats. Par ailleurs, les variations des flux de trésorerie d'exécution entraînent un ajustement de la MSC;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution qui résultent de l'évolution du risque de non-exécution par l'émetteur du contrat de réassurance détenu n'entraînent pas d'ajustement de la MSC.

Lorsqu'un élément de perte a été établi après la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance sous-jacents, la tranche du résultat comptabilisée à l'égard des contrats de réassurance connexes détenus est présentée comme un composant recouvrement de perte. Après avoir établi un composant recouvrement de perte, le Groupe ajuste ce composant pour refléter les variations de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires.

La reprise du composant recouvrement de perte s'opère de la même manière que celle de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents émis, et ce, même lorsque la reprise du composant recouvrement de perte n'est pas une variation des flux de trésorerie d'exécution du groupe des contrats de réassurance détenus. Les reprises du composant recouvrement de perte qui ne sont pas des variations des flux de trésorerie d'exécution du groupe des contrats de réassurance détenus entraînent un ajustement de la MSC.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

La valeur comptable du composant recouvrement de perte ne doit pas excéder la partie de la valeur comptable de l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires que le Groupe s'attend à recouvrer au moyen du groupe de contrats de réassurance détenus. Sur cette base, le composant recouvrement de perte comptabilisé lors de la comptabilisation initiale est ramené à zéro conformément aux réductions dans le groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires et s'établit à néant lorsque l'élément de perte du groupe de contrats d'assurance sous-jacents déficitaires est de zéro.

Contrats d'assurance avec participation directe

Les contrats d'assurance avec participation directe sont des contrats au titre desquels le Groupe a envers le titulaire une obligation qui correspond à l'écart net entre les éléments suivants :

- la juste valeur des éléments sous-jacents;
- des honoraires variables en contrepartie des services futurs prévus au contrat d'assurance, qui constituent le montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents, déduction faite des flux de trésorerie d'exécution qui ne varient pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents. En plus de la couverture d'assurance, le Groupe fournit des services d'investissement en vertu de ces contrats en promettant un rendement en fonction d'éléments sous-jacents.

Pour évaluer un groupe de contrats avec participation directe, le Groupe ajuste les flux de trésorerie d'exécution pour tenir compte de l'ensemble des variations de l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents. Ces variations ne sont pas liées aux services futurs et sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

La MSC sera évaluée au montant de la MSC au début de la période et ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de l'exercice, la variation du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents et les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services futurs, sauf dans la mesure où :
 - une diminution du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents, ou une augmentation des flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs, excède la valeur comptable de la MSC, donnant lieu à une perte dans l'état consolidé des résultats et créant un élément de perte;
 - une augmentation du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents, ou une diminution des flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs, est affectée à l'élément de perte, à titre de reprise de pertes antérieurement comptabilisées dans l'état consolidé des résultats;
- les produits des activités d'assurance comptabilisés en raison de services fournis au cours de l'exercice.

Évaluation – contrats évalués selon la MRP

Le Groupe applique la méthode de la répartition des primes [MRP] à certains contrats d'assurance qu'il émet et à certains contrats de réassurance qu'il détient lorsque :

- la période de couverture de chacun des contrats du groupe n'excède pas un an, y compris la couverture découlant de toutes les primes comprises dans le périmètre du contrat;
- pour les contrats excédant un an, le Groupe a modélisé des scénarios futurs possibles et s'attend raisonnablement à ce que l'évaluation du PTCR afférent au groupe comprenant les contrats évalués selon la MRP ne diffère pas de manière significative de celle que donnerait l'application de la méthode générale d'évaluation.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Lors de la comptabilisation initiale, le PTCR est évalué au montant des primes reçues moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés affectés au groupe et ajustés pour tenir compte de tout montant découlant de la décomptabilisation d'actifs ou de passifs antérieurement comptabilisés au titre des flux de trésorerie liés au groupe. Le Groupe a choisi de ne pas passer en charges les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition lorsqu'ils sont engagés, et il n'y a pas de provision pour la valeur temps de l'argent étant donné que les primes sont reçues au cours de la période de couverture de un an.

Si, à la comptabilisation initiale ou au cours de la période de couverture, les faits et circonstances indiquent qu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire, le Groupe comptabilise une perte correspondant à la sortie de trésorerie nette, de sorte que la valeur comptable du passif afférent au groupe soit égale aux flux de trésorerie. Un élément de perte est établi par le Groupe pour le PTCR afférent au groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes comptabilisées.

Le Groupe évalue certains de ses contrats de réassurance selon la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance, mais en l'adaptant pour tenir compte des caractéristiques des contrats de réassurance détenus qui diffèrent de celles des contrats d'assurance.

Par la suite, le Groupe évalue le PTCR à la fin de chaque période comme étant le PTCR au début de la période auquel sont ajoutés les primes reçues au cours de la période et l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition comptabilisé en charges. Le PTCR sera réduit des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés, du montant comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période et de tout composant investissement payé ou transféré au PTSS.

L'estimation du PTSS est la même selon la méthode générale et la MRP.

Décomptabilisation et modification d'un contrat

Le Groupe décomptabilise un contrat lorsque celui-ci est éteint ou lorsque le contrat fait l'objet de modifications entraînant un changement dans le modèle d'évaluation ou la norme applicable pour évaluer un composant du contrat. Dans de tels cas, le Groupe décomptabilise le contrat initial et comptabilise le contrat modifié à titre de nouveau contrat.

Produits des activités d'assurance – méthode générale

Les produits des activités d'assurance du Groupe représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, de la contrepartie totale pour les contrats. La contrepartie totale d'un groupe de contrats englobe les montants afférents à la prestation des services et est composée des montants afférents à la prestation des services, exception faite des montants affectés à l'élément de perte du PTCR, des montants liés aux impôts sur le résultat qui sont spécifiquement imputés au titulaire, de l'ajustement au titre du risque non financier, exception faite des montants affectés à l'élément de perte du PTCR, de l'amortissement de la MSC et des montants afférents aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition.

Produits des activités d'assurance – MRP

Les produits des activités d'assurance de la période correspondent au montant des encaissements de primes attendus affectés à la période. Le Groupe répartit les encaissements de primes attendus entre les périodes de couverture en fonction de l'écoulement du temps.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Éléments de perte

Le Groupe regroupe les contrats qui sont déficitaires au moment de la comptabilisation initiale séparément des autres contrats du portefeuille qui ne sont pas déficitaires au moment de la comptabilisation initiale. Les groupes de contrats qui n'étaient pas déficitaires au moment de la comptabilisation initiale peuvent le devenir ultérieurement advenant un changement dans les hypothèses ou dans l'expérience. Le Groupe a établi un élément de perte du PTCR à l'égard de tout groupe de contrats déficitaires de manière à représenter les pertes futures comptabilisées.

Un élément de perte représente le montant notionnel des pertes attribuable à chaque groupe de contrats d'assurance déficitaires ou de contrats rentables à la date de passation qui sont devenus déficitaires. L'élément de perte est amorti sur la base d'une répartition systématique des variations ultérieures, liées aux services futurs, des flux de trésorerie d'exécution entre l'élément de perte et le PTCR exclusion faite de l'élément de perte. L'élément de perte est également mis à jour pour tenir compte des variations ultérieures, liées aux services futurs, dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution et l'ajustement au titre du risque non financier. La répartition systématique des variations ultérieures à l'élément de perte fait en sorte que la somme des montants affectés à l'élément de perte est ramenée à zéro à la fin de la période de couverture du groupe de contrats. Pour déterminer la répartition systématique des variations ultérieures des flux de trésorerie futurs entre l'élément de perte et le PTCR exclusion faite de l'élément de perte, le Groupe calcule le ratio du montant de l'élément de perte exprimé en pourcentage du passif au titre de la couverture restante, lorsque des ajustements sont apportés pour inclure ou exclure des flux de trésorerie particuliers dans la répartition.

Charges afférentes aux activités d'assurance

Les charges afférentes aux activités d'assurance liées à un groupe de contrats d'assurance sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, généralement lorsqu'elles sont engagées. Elles excluent les remboursements de composants investissements et comprennent les charges afférentes aux sinistres survenus et les autres charges afférentes aux activités d'assurance qui ont été engagées, l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, les pertes sur des contrats déficitaires et la reprise de ces pertes, les ajustements du PTSS qui ne sont pas liés aux effets de la valeur temps de l'argent, du risque financier et de ses variations, et les pertes de valeur des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et la reprise de ces pertes de valeur.

Imputation des primes de réassurance payées et montants recouvrables auprès des réassureurs

Le Groupe présente séparément à l'état consolidé des résultats les montants qu'il s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, de même que l'imputation des primes de réassurance. Le Groupe traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnisations dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement et exclut de l'imputation des primes de réassurance les composants investissements et les commissions. Le Groupe traite les montants qu'il s'attend à recevoir du réassureur et qui ne dépendent pas de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme une réduction des primes à payer au réassureur. Les montants au titre du recouvrement des pertes liées à des contrats d'assurance sous-jacents déficitaires sont comptabilisés comme des montants recouvrables auprès des réassureurs.

Produits financiers (charges financières) au titre des contrats d'assurance et de réassurance

Les produits financiers ou charges financières sont constitués des variations de la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance et de contrats de réassurance qui découlent de l'effet de la valeur temps de l'argent, du risque financier et de ses variations, à moins que toute variation de cet ordre aux groupes de contrats d'assurance avec participation directe ne soit affectée à l'élément de perte et incluse dans les charges afférentes aux activités d'assurance. Le Groupe inclut les variations de l'évaluation des groupes de contrats attribuables aux variations de la valeur des éléments sous-jacents (exception faite des ajouts et des retraits). Le Groupe ne ventile pas les produits financiers ou charges financières entre l'état consolidé des résultats et l'état consolidé du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Approche fondée sur la juste valeur

Lors de la transition à l'IFRS 17, pour les groupes de contrats émis avant 2022, le Groupe a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur et regroupé les contrats de différentes cohortes et de différents exercices en un seul groupe à des fins de comptabilité. L'obtention d'informations raisonnables et justifiables sans coût ou effort excessif en vue d'appliquer l'approche rétrospective intégrale était impraticable. Le Groupe a déterminé la MSC des passifs au titre de la couverture restante à la date de transition, soit le 1er janvier 2022, d'après la différence entre la juste valeur du groupe de contrats d'assurance et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. Pour déterminer la juste valeur, le Groupe a appliqué les dispositions d'IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, sauf en ce qui a trait au seuil de dépôt à vue.

Dans le cadre de l'application de l'approche fondée sur la juste valeur, le Groupe s'est fondé sur les informations raisonnables et justifiables dont il disposait à la date de transition.

Le Groupe a utilisé la valeur d'expertise pour déterminer le montant de la juste valeur utilisé pour établir les passifs des contrats d'assurance et les actifs des contrats de réassurance à la date de transition. Cette technique d'évaluation établit le prix qu'un acheteur éventuel est disposé à payer pour acheter un groupe de contrats lors d'un regroupement d'entreprises. La juste valeur obtenue au moyen de cette approche représente le montant des actifs qui serait requis pour prendre en charge les obligations de ces contrats. Cette approche est conforme à l'approche par le résultat.

Autres éléments de passifs

Les autres éléments de passifs se composent de passifs financiers, comme les fournisseurs et charge à payer, ainsi que de passifs non financiers, comme les impôts sur le résultat à payer.

Régimes d'avantages du personnel

Le Groupe offre des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies et des avantages postérieurs à l'emploi à ses employés. Le coût des prestations de retraite pour les régimes à prestations définies et avantages postérieurs à l'emploi obtenus par les employés est établi d'après des techniques actuarielles qui font appel à la méthode des unités de crédit projetées et aux hypothèses les plus probables de la direction quant au rendement attendu des placements du régime, à la hausse des salaires, à l'âge de retraite des employés, aux coûts prévus pour les soins de santé et au taux de mortalité. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et les actifs des régimes sont présentés à leur juste valeur.

Les coûts de prestations sont comptabilisés dans les charges administratives à l'état consolidé des résultats.

Les gains actuariels nets ou les pertes actuarielles nettes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils surviennent et sont inscrits dans les autres éléments du résultat global.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations précises à une entité indépendante et n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Par conséquent, aucun passif ne figure dans les états financiers consolidés du Groupe, outre la charge comptabilisée pour les cotisations à payer qui ne sont pas encore versées à la fin de l'exercice. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charge aux résultats.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Impôts

Le Groupe utilise la méthode de l'actif et du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur le résultat. La charge d'impôts sur le résultat comprend à la fois les impôts exigibles et les impôts différés basés sur le taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers consolidés. Les impôts exigibles sont fonction des bénéfices imposables. Les impôts différés reflètent l'incidence fiscale nette des différences temporelles entre les actifs et les passifs présentés aux fins des états financiers consolidés et ceux présentés aux fins des impôts sur le résultat. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est plus probable qu'improbable. En plus des impôts sur le résultat, les charges inscrites dans l'état consolidé des résultats comprennent un montant au titre des impôts sur le capital des institutions financières et des grandes sociétés comptabilisé dans les autres charges opérationnelles.

Conversion des monnaies étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les produits et charges sont convertis au taux historique.

Les écarts de conversion sont inclus dans les autres produits opérationnels.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources économiques est nécessaire pour régler l'obligation et que le montant relatif à cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision correspond donc à la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Le Groupe n'évalue pas les provisions à la valeur actuelle, celles-ci n'ayant pas de durée spécifique. Aucun montant de provision n'est comptabilisé au titre des pertes opérationnelles futures.

Les passifs éventuels sont présentés si l'obligation future est probable, mais que le montant relatif à cette obligation ne peut être raisonnablement estimé.

Honoraires et commissions

Les honoraires et commissions représentent principalement le revenu tiré des contrats de services administratifs seulement. Les honoraires et commissions sont présentés dans les autres produits opérationnels et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les services sont rendus.

Profits nets réalisés (pertes nettes réalisées) de réévaluation à la juste valeur sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG

Les profits et pertes réalisés comptabilisés dans l'état consolidé des résultats constituent les profits et pertes découlant de la vente d'actifs financiers, correspondent à la différence entre le produit net de la vente et le coût initial ou amorti du placement et sont comptabilisés au moment de la vente.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Normes publiées mais non encore en vigueur

IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1 *Présentation des états financiers*. L'IFRS 18 introduit de nouvelles exigences de présentation au sein de l'état du résultat net, y compris des totaux et sous-totaux spécifiés. De plus, les entités sont tenues de classer tous les produits et charges dans l'état du résultat net en une des cinq catégories suivantes : exploitation, investissement, financement, impôts sur le revenu et activités abandonnées, dont les trois premières sont nouvelles. Elle exige également la divulgation de nouvelles mesures de performance définies par la direction, des sous-totaux des produits et charges, et inclut de nouvelles exigences pour l'agrégation et la désagrégation des informations financières basées sur les « rôles » identifiés des états financiers et des notes.

En outre, des amendements de portée restreinte ont été apportés à l'IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, qui incluent le changement du point de départ pour déterminer les flux de trésorerie provenant des opérations selon la méthode indirecte, passant de « résultat net » à « résultat d'exploitation » et la suppression de l'option de classification des flux de trésorerie provenant des dividendes et des intérêts. De plus, il y a des amendements consécutifs à plusieurs autres normes.

L'IFRS 18, ainsi que les amendements aux autres normes, sont applicables pour les exercices financiers commençant le 1^{er} janvier 2027 ou après, mais une application anticipée est permise et doit être divulguée. L'IFRS 18 doit s'appliquer de manière rétrospective.

Le Groupe travaille actuellement à identifier tous les impacts que les amendements auront sur les états financiers incluant les notes.

IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié une modification aux normes IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir* touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers. Cet amendement apporte des précisions sur le moment de décomptabilisation des actifs et passifs financiers, présente un choix de méthode comptable concernant la décomptabilisation des passifs financiers réglés via un système de paiements électroniques, précise le classement et l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie de certains types d'actifs financiers assortis de modalités contractuelles éventuelles, particulièrement en lien avec des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. De plus, l'amendement clarifie les exigences de divulgation d'informations en lien avec ces actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. Le Groupe a exercé certains choix préliminaires permis par cet amendement. Plus précisément, en ce qui concerne les passifs financiers, le Groupe a choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux paiements électroniques qui respectent les critères prévus. Le Groupe a également exclu du champ d'application de l'amendement les transactions liées aux passifs découlant de contrats d'assurance pour lesquels la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance* est appliquée. Ces instruments financiers continueront d'être traités conformément aux exigences d'IFRS 17. L'adoption de cet amendement entraînera un reclassement non significatif entre l'actif et le passif à l'état consolidé de la situation financière.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

3. Jugements, estimations et hypothèses importants

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des jugements et des estimations et qu'elle formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés des produits des activités d'assurance et des charges afférentes aux activités d'assurance au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations faites par la direction.

Jugements

Les jugements établis par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Classement des contrats d'assurance et de placement

Les contrats émis par le Groupe (l'assureur) sont classés à titre de contrats d'assurance lorsque celui-ci accepte un risque d'assurance significatif d'une autre partie (les titulaires de polices) en convenant d'indemniser les titulaires de polices si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) touche ces derniers de façon défavorable. En règle générale, le Groupe détermine s'il est exposé à un risque d'assurance important en comparant les prestations qui seront versées selon que l'événement assuré se produise ou non.

Les contrats de placement sont des contrats qui transfèrent un risque financier significatif au Groupe. Le risque financier s'entend du risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs des éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il le demeure sur toute sa durée même si le risque d'assurance qui lui est associé diminue de façon significative pendant cette période, à moins que tous les droits et toutes les obligations en lien avec un tel contrat ne cessent ou n'expirent. Un contrat de placement peut, pour sa part, être reclassé comme un contrat d'assurance après son établissement si le risque d'assurance qui lui est associé devient par la suite significatif.

Le Groupe analyse les conditions de chaque contrat afin de déterminer si celui-ci répond ou non aux conditions d'un contrat avec participation directe. La plupart des contrats d'assurance du Groupe sont des contrats d'assurance sans participation directe. Certains contrats d'assurance du Groupe sont classés comme des contrats d'assurance avec participation directe, car, au moment de la passation, les modalités contractuelles précisent que le titulaire a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini et que le Groupe a l'obligation de verser au titulaire une somme correspondant à la juste valeur des éléments sous-jacents, moins des honoraires variables en contrepartie de services d'investissement.

Estimations et hypothèses

Les estimations et hypothèses établies par la direction lors de l'application des méthodes comptables et qui ont les impacts les plus significatifs sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

Avantages futurs du personnel

Le calcul de l'obligation et de la charge au titre de prestations définies est fondé sur plusieurs hypothèses actuarielles démographiques et financières. Les principales hypothèses incluent le taux d'actualisation et le taux de croissance de la rémunération future. Ces hypothèses sont présentées à la note 15.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Impôts sur le résultat

L'établissement de la charge (du recouvrement) d'impôt exigible et d'impôt différé repose sur plusieurs facteurs dont l'interprétation de la réglementation fiscale dans les juridictions concernées, l'appréciation de la récupération d'actifs d'impôt différé et la manière attendue de recouvrer les actifs et passifs concernés. Le recouvrement des actifs d'impôt différé dépend, entre autres, des bénéfices imposables futurs attendus associés à l'exploitation du Groupe et des stratégies de planification fiscale élaborées. Le Groupe établit une provision d'impôts sur le résultat qu'il juge raisonnable. Le Groupe prend en considération les révisions antérieures des autorités fiscales, les bulletins d'interprétation et les jugements récemment rendus dans les juridictions concernées afin d'établir la provision.

Contrats d'assurance et de réassurance

Le Groupe ventile les informations par secteur pour présenter les contrats d'assurance individuelle et collective, les contrats de rentes et de pensions émis ainsi que les contrats de réassurance au titre de l'assurance individuelle et de l'assurance collective détenus séparément. Cette ventilation a été établie en fonction de la façon dont le Groupe est géré.

Méthodes utilisées pour l'évaluation des contrats d'assurance

Le Groupe utilise surtout des projections déterministes pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Le Groupe utilise des projections stochastiques pour les passifs au titre des garanties de prestations minimales des fonds distincts et des comptes d'investissement enregistrés. Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs et des analyses de sensibilités sont présentées à la note 13:

[a] Taux de mortalité et de morbidité

Les hypothèses sont fondées sur les tables nationales et les tables standards du secteur. Elles tiennent compte des résultats techniques passés et sont ajustées au besoin pour refléter les résultats du Groupe.

[b] Longévité

Les hypothèses sont fondées sur les tables nationales et les tables standards du secteur, ajustées au besoin pour refléter les résultats du Groupe en matière de risques.

[c] Charges

Les charges sont fondées sur l'analyse des coûts internes du Groupe, qui est mise à jour chaque année. Les coûts unitaires sont projetés dans l'avenir en tenant compte de l'inflation.

Les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat comprennent les affectations de frais généraux fixes ou variables qui sont directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance. Ces frais généraux sont affectés aux groupes de contrats suivant des méthodes systématiques et rationnelles appliquées uniformément à tous les coûts ayant des caractéristiques similaires.

[d] Taux de déchéance et de rachat

Chaque année, une étude interne des taux de déchéance des polices du Groupe est effectuée. Les hypothèses des évaluations sont choisies en tenant compte à la fois de cette étude interne et des résultats publiés de l'industrie.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Taux d'actualisation

Le passif des contrats d'assurance est calculé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux d'intérêt sans risque majoré d'une prime d'illiquidité. Les taux d'intérêt sans risque sont déterminés en fonction du rendement des obligations du gouvernement du Canada. La prime d'illiquidité est déterminée en fonction des taux de marché observables, y compris les obligations provinciales et les obligations de sociétés. Chaque courbe de taux fait l'objet d'une interpolation entre le taux au comptant au dernier point de donnée observable sur le marché et le taux au comptant ultime, lequel reflète le taux d'intérêt réel à long terme majoré du taux prévu d'inflation.

Le Groupe a choisi d'évaluer ses flux de trésorerie dans leur ensemble (et non de diviser les flux de trésorerie estimés entre ceux qui varient en fonction des rendements des éléments sous-jacents et ceux qui ne varient pas) en appliquant un taux d'actualisation approprié à tous les flux de trésorerie.

Les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie futurs sont présentés ci-dessous :

		2025						
		1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	Taux ultime
Contrats d'assurance	Courbe la moins illiquide	2,53 %	3,31 %	4,09 %	4,59 %	4,84 %	4,81 %	4,35 %
	Courbe la plus illiquide	2,95 %	3,73 %	4,51 %	5,01 %	5,26 %	5,23 %	4,84 %
		2024						
		1 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	30 ans	Taux ultime
Contrats d'assurance	Courbe la moins illiquide	3,10 %	3,38 %	3,98 %	4,31 %	4,40 %	4,26 %	4,35 %
	Courbe la plus illiquide	3,52 %	3,80 %	4,40 %	4,73 %	4,82 %	4,68 %	4,84 %

Ajustement au titre du risque non financier

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnité que le Groupe exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie des groupes de contrats d'assurance et couvre le risque d'assurance, le risque de déchéance et le risque de charges.

Le Groupe a estimé l'ajustement au titre du risque au moyen de la méthode fondée sur la marge. La méthode fondée sur la marge établit un lien entre les marges choisies et l'indemnité que le Groupe exige pour prendre en charge l'incertitude liée au risque non financier, laquelle est exprimée sous la forme d'une fourchette de niveaux de confiance acceptables. Si le niveau de confiance de l'ajustement au titre du risque n'est plus compris dans la fourchette définie, le niveau des marges utilisé pour calculer l'ajustement au titre du risque sera recalibré pour le ramener à l'intérieur de la fourchette préétablie.

L'ajustement au titre du risque pour les contrats d'assurance et de réassurance, après déduction de la réassurance, correspond à 81 % [82 % en 2024].

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Amortissement de la MSC

La MSC représente le profit non acquis que le Groupe comptabilisera à mesure qu'il fournit les services prévus en vertu des contrats d'assurance. Au cours de chaque période, un montant de la MSC du groupe de contrats d'assurance est comptabilisé à titre de produits des activités d'assurance pour refléter les services prévus aux contrats d'assurance fournis au cours de la période. Le montant est déterminé en définissant les unités de couverture du groupe, en répartissant la MSC à la date de clôture également entre chacune des unités de couverture que le Groupe a fournies dans la période considérée et qu'il s'attend à fournir ultérieurement et en comptabilisant le montant affecté aux unités de couverture fournies au cours de la période considérée.

Le nombre d'unités de couverture du groupe correspond au volume de services prévus aux contrats d'assurance fournis aux termes des contrats du groupe, déterminé en considération du volume de prestations fournis et de la période de couverture prévue. Le nombre total d'unités de couverture de chaque groupe de contrats d'assurance est réévalué à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de tenir compte de la réduction de la couverture restante pour les sinistres réglés, des attentes à l'égard des déchéances et des annulations de contrats au cours de la période. Elles sont ensuite réparties sur la durée moyenne pondérée selon les probabilités de chacune des unités de couverture que le Groupe a fournies dans la période considérée et qu'il s'attend à fournir ultérieurement.

Pour les contrats d'assurance avec participation directe, les services liés à l'investissement font partie des services offerts au titulaire de contrat relativement à son contrat d'assurance.

Pour les contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC respecte les mêmes principes que ceux utilisés pour les contrats d'assurance émis mentionnés précédemment.

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

4. Placements

Valeur comptable et juste valeur

	2025							Juste valeur des actifs sous-jacents appariés aux contrats d'assurance avec participation
	Obligatoire-ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Obligatoire-ment évalués à la JVAERG	Désignés à la JVAERG (sans recyclage)	Évalués au coût amorti	Total	Juste valeur	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 040	-	-	-	-	50 040	50 040	-
Titres de créance								
Gouvernements	-	304 216	53 098	-	87 665	444 979	425 991	44 251
Sociétés et autres	38 441	69 986	2 629	-	-	111 056	111 056	3 388
	38 441	374 202	55 727	-	87 665	556 035	537 047	47 639
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	488	-	-	-	-	488	488	-
Actions privilégiées	15 169	-	-	64 576	-	79 745	79 745	15 169
Unités de fonds de placement	379 644	-	-	-	-	379 644	379 644	-
	395 301	-	-	64 576	-	459 877	459 877	15 169
Prêts hypothécaires								
Résidentiels assurés	-	3 760	-	-	25 007	28 767	27 354	-
Résidentiels autres	-	43 442	-	-	-	43 442	43 442	-
Commerciaux	-	109 466	-	-	-	109 466	109 466	4 513
	-	156 668	-	-	25 007	181 675	180 262	4 513
Autres placements	-	-	-	-	2 786	2 786	2 786	-
	483 782	530 870	55 727	64 576	115 458	1 250 413	1 230 012	67 321

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Valeur comptable et juste valeur

	2024						Juste valeur des actifs sous-jacents appariés aux contrats d'assurance avec participation	
	Obligatoire- ment évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Obligatoire- ment évalués à la JVAERG	Désignés à la JVAERG (sans recyclage)	Évalués au coût amorti	Total		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	-	-	-	-	30 556	30 556	-
Titres de créance								
Gouvernements	-	293 163	54 599	-	85 143	432 905	416 358	30 757
Sociétés et autres	29 742	90 672	4 058	-	-	124 472	124 472	4 641
	29 742	383 835	58 657	-	85 143	557 377	540 830	35 398
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	405	-	-	-	-	405	405	-
Actions privilégiées	16 248	-	-	66 048	-	82 296	82 296	16 248
Unités de fonds de placement	184 427	-	-	-	-	184 427	184 427	-
	201 080	-	-	66 048	-	267 128	267 128	16 248
Prêts hypothécaires								
Résidentiels assurés	-	3 829	-	-	27 723	31 552	29 842	-
Résidentiels autres	-	41 475	-	-	-	41 475	41 475	-
Commerciaux	-	126 826	-	-	-	126 826	127 026	4 580
	-	172 130	-	-	27 723	199 853	198 343	4 580
Autres placements	-	-	-	-	2 791	2 791	2 791	-
	261 378	555 965	58 657	66 048	115 657	1 057 705	1 039 648	56 226

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

5. Gestion du risque lié au risque financier

Les principaux risques financiers liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance et de réassurance que le Groupe doit gérer sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (taux d'intérêt et marché boursier). Les moyens mis en œuvre par le Groupe pour gérer chacun de ces risques sont décrits ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que le Groupe subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation de paiements à leur échéance. Le Groupe, dans le cours normal de ses activités, est exposé à ce risque par le biais du crédit consenti à ses clients, réassureurs et courtiers, du crédit sous forme de prêts hypothécaires et de l'exposition de ses différents portefeuilles de placement. Le risque de concentration de crédit peut aussi se présenter lorsqu'il y a concentration des investissements auprès d'entités ayant des activités similaires, dans une même région géographique, dans un même secteur d'activité, ou lorsqu'un investissement important est effectué auprès d'une seule entité.

La gestion du risque de crédit est effectuée au moyen de la politique de placement du Groupe et s'applique aux divers moyens de placements et de crédit. Les placements dans des titres de créance doivent être choisis après une analyse qui tient compte de la diversification géographique, du type d'émetteur, de la cote de crédit moyenne et de l'échéance des titres. Des limites sont établies pour chacun de ces facteurs.

Le Groupe dispose également d'une politique de crédit spécifique aux prêts hypothécaires selon laquelle une étude doit être effectuée afin de déterminer une cote de crédit pour le prêt. Pour gérer le risque de concentration, des limites par industrie sont établies, certains secteurs sont évités et le montant de prêts consentis à une même personne ou à un même groupe est limité. De plus, les prêts doivent être garantis par des immeubles résidentiels ou commerciaux ou par des terrains détenus à des fins de lotissement. Le type de garantie est fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie.

La conclusion de conventions de garantie représente aussi une mesure d'atténuation du risque de crédit. Le montant requis et le type de garantie sont fonction de l'évaluation du degré de risque de crédit de la contrepartie. Des lignes directrices ont été établies à l'égard des types de garanties acceptables et des paramètres d'évaluation connexes. La direction passe en revue la valeur des garanties et exige des garanties additionnelles, au besoin.

La réassurance est placée auprès de contreparties bénéficiant d'une bonne notation de crédit, et la concentration du risque de crédit est évitée au moyen de la conformité à des lignes directrices relatives aux limites applicables aux contreparties, ces limites étant soumises à des examens réguliers. À chaque date de clôture, la direction évalue la solvabilité des réassureurs.

Le risque de crédit lié aux soldes de débiteurs découlant du non-paiement de primes ou de cotisations n'existera que durant le délai de grâce déterminé dans la police ou l'acte de fiducie et prendra fin à l'expiration, suivant le remboursement ou la résiliation de la police. La commission versée à des intermédiaires est portée en déduction des montants à recevoir de ces derniers afin de réduire le risque de défaillance.

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Risque de crédit maximal

Le tableau qui suit résume le risque de crédit maximal du Groupe lié aux instruments financiers et aux actifs d'assurance et de réassurance. Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable de l'actif, déduction faite de toute provision pour perte.

	2025	2024
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 040	30 556
Titres de créance	556 035	557 377
Titres de capitaux propres	459 877	267 128
Prêts hypothécaires	181 675	199 853
Autres placements	2 786	2 791
Actifs des contrats de réassurance détenus	229 054	237 666
Produits de placement à recevoir [note 7]	1 667	2 056
	1 481 134	1 297 427

Qualité du portefeuille de titres de créance

	2025	2024
	\$	\$
AAA	5 793	13 496
AA	292 018	265 504
A	197 711	201 266
BBB	22 072	47 369
Non notés	38 441	29 742
	556 035	557 377

Qualité du portefeuille d'actions privilégiées

	2025	2024
	\$	\$
PF-1	-	-
PF-2	57 398	58 604
PF-3	22 347	23 692
	79 745	82 296

Qualité des actifs des contrats de réassurance détenus

Le Groupe conclut des contrats de réassurance après avoir analysé la santé financière des réassureurs et effectue un suivi régulier de la situation de ceux-ci. Selon la politique interne de gestion du risque de réassurance, tous les contrats de réassurance du Groupe doivent être conclus avec des réassureurs ayant une note de solidité financière minimale de A-. En date de la fin de la période financière, le Groupe est conforme à cette politique.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de respecter la totalité de ses engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance et qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. En ce qui a trait aux événements catastrophiques, il y a aussi un risque de liquidité lié au délai entre le moment des sorties de trésorerie brutes et le moment des recouvrements attendus au titre de la réassurance.

Ce risque est géré en appariant les flux de trésorerie de l'actif et du passif, ainsi que par une gestion active des capitaux. Cependant, un certain niveau de liquidité est requis afin de compenser des imprévus tels que des rachats d'actifs ou des défaillances.

Des liquidités supplémentaires sont disponibles au moyen de marges de crédit, au besoin.

Le Groupe a des engagements envers des clients pour des prêts hypothécaires approuvés et non déboursés. Le calendrier de déboursement de ces prêts est le suivant :

	De 1 à 6 mois \$	De 7 à 12 mois \$	Plus de 1 an \$
Prêts hypothécaires approuvés non déboursés	7 133	-	-

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et la juste valeur totale des instruments financiers en fonction de leur échéance.

	2025					Total	Juste valeur
	Aucune échéance	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
	50 040	-	-	-	-	50 040	50 040
Titres de créance							
Gouvernements	-	9 385	25 555	88 956	321 083	444 979	425 991
Sociétés et autres	38 441	6 711	32 195	18 900	14 809	111 056	111 056
	38 441	16 096	57 750	107 856	335 892	556 035	537 047
Titres de capitaux propres							
Actions ordinaires	488	-	-	-	-	488	488
Actions privilégiées	79 745	-	-	-	-	79 745	79 745
Unités de fonds de placement	379 644	-	-	-	-	379 644	379 644
	459 877	-	-	-	-	459 877	459 877
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	480	7 364	17 348	3 575	28 767	27 354
Résidentiels autres	-	25 124	14 723	518	3 077	43 442	43 442
Commerciaux	-	43 170	55 213	10 796	287	109 466	109 466
	-	68 774	77 300	28 662	6 939	181 675	180 262
Autres placements	-	2 786	-	-	-	2 786	2 786
Autres éléments d'actifs [note 7]	-	10 027	-	-	-	10 027	10 027
Passifs financiers							
Passifs des contrats de placement							
	26 569	64 045	124 380	4 623	2 678	222 295	222 295
Autres éléments de passifs [note 14]	-	12 358	-	-	-	12 358	12 358

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	2024					Total \$	Juste valeur \$
	Aucune échéance \$	Moins de 1 an \$	De 1 an à 5 ans \$	De 5 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$		
Actifs financiers							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	-	-	-	-	30 556	30 556
Titres de créance							
Gouvernements	-	-	20 396	44 588	367 921	432 905	416 358
Sociétés et autres	29 742	16 190	34 477	17 241	26 822	124 472	124 472
	29 742	16 190	54 873	61 829	394 743	557 377	540 830
Titres de capitaux propres							
Actions ordinaires	405	-	-	-	-	405	405
Actions privilégiées	82 296	-	-	-	-	82 296	82 296
Unités de fonds de placement	184 427	-	-	-	-	184 427	184 427
	267 128	-	-	-	-	267 128	267 128
Prêts hypothécaires							
Résidentiels assurés	-	1 869	2 308	23 637	3 738	31 552	29 842
Résidentiels autres	-	14 119	23 605	561	3 190	41 475	41 475
Commerciaux	-	65 239	47 314	13 964	309	126 826	127 026
	-	81 227	73 227	38 162	7 237	199 853	198 343
Autres placements	-	2 791	-	-	-	2 791	2 791
Autres éléments d'actifs [note 7]	-	6 944	-	-	-	6 944	6 944
Passifs financiers							
Passifs des contrats de placement	24 039	72 883	104 439	5 177	2 501	209 039	209 039
Autres éléments de passif [note 14]	-	8 714	-	-	-	8 714	8 714

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Analyse des échéances des passifs des contrats d'assurance et de réassurance (en fonction des flux de trésorerie futurs)

Le Groupe a réalisé une analyse du profil des échéances fondée sur des estimations des flux de trésorerie futurs qui devraient être versés au cours des périodes présentées. Les passifs au titre de la couverture restante évalués selon la MRP et les garanties au titre des fonds distincts ont été exclus de l'analyse.

	2025							Total
	Aucune échéance	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs des contrats d'assurance	-	(14 610)	(5 474)	(412)	3 886	8 405	1 808 464	1 800 259
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	(189)	(1 022)	(1 390)	(1 663)	(1 854)	(414 181)	(420 299)

	2024							Total
	Aucune échéance	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs des contrats d'assurance	-	(9 087)	(434)	4 537	7 990	11 653	1 768 665	1 783 324
Passifs des contrats de réassurance détenus	-	(1 884)	(2 687)	(3 418)	(3 534)	(3 791)	(432 287)	(447 601)

Le tableau ci-dessous présente les montants payables à vue comparativement à la valeur comptable du passif des contrats d'assurance :

	2025		2024	
	Montants payables à vue	Valeur comptable	Montants payables à vue	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
Assurance individuelle	258 734	533 181	250 431	552 436

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier, d'un contrat d'assurance émis ou d'un contrat de réassurance détenu fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Le risque de marché comprend deux types de risques : le risque de taux d'intérêt et le risque de marché boursier.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est présent lorsqu'il n'y a pas d'appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne une variation de l'écart de valeur entre l'actif et le passif. De par la nature des activités d'une compagnie d'assurance, qui consistent à investir les primes reçues des clients dans le but ultime de verser des prestations dont l'échéance peut être incertaine et éloignée dans le temps, notamment en ce qui touche les prestations de décès et les versements de rentes, le risque de taux d'intérêt doit être géré adéquatement.

Le Groupe a recours à l'appariement entre ses actifs et ses passifs afin de réduire la volatilité des marges bénéficiaires causée par les fluctuations entre les profits réalisés et ceux crédités aux contrats existants. Pour gérer les exigences en matière de concordance, les actifs et les passifs financiers sont répartis par secteurs d'activité afin de pouvoir appairer les actifs d'un secteur avec les passifs de ce même secteur. Cet appariement est analysé et modifié à intervalles réguliers. L'échange d'information entre l'actuariat, les finances et les gestionnaires de placements, de même que la publication régulière des taux crédités font partie de ce processus.

Pour gérer le risque davantage, la correspondance est fondée sur les caractéristiques des produits vendus. Pour des produits devant procurer des prestations fixes et fortement prévisibles, le Groupe procède à l'appariement entre les passifs et les actifs ayant des caractéristiques similaires, soit des placements dans des instruments à revenu fixe. Cela permet donc d'obtenir une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, car toute variation de la juste valeur des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur des passifs. Compte tenu des placements disponibles sur le marché, il est plus difficile de faire cet appariement pour les passifs ayant une échéance de plus de 30 ans.

De plus, la politique du Groupe est de viser une correspondance assez complète. Ainsi, les écarts de durée entre l'actif et le passif ne doivent pas dépasser certains paramètres établis. Cette politique vise à gérer le risque de taux d'intérêt pour les passifs avec des échéances plus éloignées que les actifs auxquels ils correspondent.

Le Groupe ne présente aucune concentration importante du risque de taux d'intérêt. L'exposition du Groupe aux contrats d'assurance et de réassurance et aux instruments financiers sensibles au risque de taux d'intérêt va comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Actifs des contrats de réassurance détenus	229 054	237 666
Titres de créance	556 035	557 377
Prêts hypothécaires	181 675	199 853
Autres placements	2 786	2 791
	969 550	997 687
Passifs des contrats d'assurance	1 065 314	902 080
Passifs des contrats de placement	222 295	209 039
	1 287 609	1 111 119

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement attendus aux principales variables, toutes les autres variables demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat et les capitaux propres. La corrélation entre les variables influera considérablement sur le calcul de l'incidence ultime du risque de taux d'intérêt, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements aux variables ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les fluctuations de ces variables ne sont pas linéaires.

Voici une analyse de la sensibilité du Groupe à une variation immédiate des taux d'intérêt sans risque, des écarts de taux des obligations de sociétés et d'obligations gouvernementales provinciales et du taux d'actualisation ultime, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées. L'incidence immédiate sur le résultat, les capitaux propres et la marge sur services contractuels de chacun des scénarios de sensibilité est présentée dans le tableau ci-dessous.

	Variation du taux d'intérêt	2025			2024		
		Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC	Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mouvement parallèle immédiat des taux d'intérêt sans risque	+ 50 pdb	64	(3 700)	116	(100)	(4 351)	87
	- 50 bdb	(500)	3 570	(207)	(245)	4 434	(158)
Mouvement parallèle immédiat des écarts de taux des obligations de sociétés	+ 50 bdb	1 841	(1 912)	-	1 606	(2 013)	-
	- 50 bdb	(1 806)	2 556	-	(1 543)	2 660	-
Mouvement parallèle immédiat des écarts de taux des obligations gouvernementales provinciales	+ 50 bdb	(1 257)	(3 742)	(365)	(1 348)	(4 005)	(245)
	- 50 bdb	1 401	4 090	346	1 560	4 438	61
Mouvement parallèle immédiat du taux d'actualisation ultime	+ 10 bdb	204	204	-	211	211	-
	- 10 bdb	(214)	(214)	-	(277)	(277)	-

Risque de marché boursier

Le risque de marché boursier correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des instruments financiers ou des actifs et/ou passifs des contrats d'assurance découlant des fluctuations du marché. Le Groupe est exposé à ce risque de diverses manières : par le biais d'honoraires de gestion calculés en fonction de la valeur de l'actif sous gestion, par la charge résultant de la garantie de capital offerte pour certains produits et par le rendement des éléments d'actif sur lesquels sont adossés les capitaux propres et les passifs des contrats d'assurance. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement du Groupe prévoit le recours à des investissements prudents, selon des limites clairement définies.

Voici une analyse de la sensibilité du Groupe à une variation immédiate des cours du marché, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées. L'incidence immédiate sur le résultat, les capitaux propres et la marge sur services contractuels de chacun des scénarios de sensibilité est présentée dans le tableau ci-dessous.

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement attendus des principales variables, toutes les autres variables demeurant inchangées, pour présenter l'incidence sur le résultat et les capitaux propres.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	Variation du prix du marché boursier	2025			2024		
		Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC	Incidence sur le résultat	Incidence sur les capitaux propres	Incidence sur la MSC
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mouvement parallèle immédiat de la valeur de marché des fonds distincts et des titres de participation	+ 10 %	-	-	4 333	-	-	3 174
	- 10 %	-	-	(4 734)	-	-	(3 225)

L'incidence sur le résultat découlera de la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres évalués à la JVRN qui ne sont pas des éléments sous-jacents, de la variation du montant correspondant à la part revenant au Groupe de la juste valeur des éléments sous-jacents de contrats avec participation directe déficitaires et de la variation des flux de trésorerie d'exécution liés aux contrats avec participation directe déficitaires découlant de garanties de capitaux propres comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

L'incidence sur les capitaux propres découlera de la variation de la juste valeur des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG et de l'incidence totale sur le résultat.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information quant au risque de concentration des titres de capitaux propres.

	2025	
	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$
Énergie	61	20 589
Finance	155	38 274
Industriel	69	-
Services publics	11	4 798
Divers	192	16 084
	488	79 745

	2024	
	Actions ordinaires \$	Actions privilégiées \$
Énergie	52	18 749
Finance	123	39 221
Industriel	71	-
Services publics	11	3 874
Divers	148	20 452
	405	82 296

Les unités de fonds de placement désignés à la JVRN en vertu du modèle d'appariement du Groupe comprennent des placements détenus par le Groupe pour générer un rendement dont une part est attendue d'être versée à des titulaires de contrats d'assurances. Pour ces contrats, les titulaires choisissent un fond sous-jacent ou un indice de référence, parmi une sélection offerte. Ainsi, le Groupe n'est pas significativement exposée à une concentration des risques relativement à ces placements, qui sont d'une valeur comptable de 379 644 \$ au 31 décembre 2025 [184 427 \$ en 2024].

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

6. Évaluation de la juste valeur

Hierarchie des justes valeurs

Une hiérarchie de techniques d'évaluation des justes valeurs est utilisée pour les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière ainsi que pour ceux dont la juste valeur est présentée dans les notes. Les niveaux sont les suivants :

- Niveau 1 : L'évaluation est effectuée à l'aide de prix [non rajustés] cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : L'évaluation est fondée sur des données autres que les prix cotés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement [à savoir des prix] ou indirectement [à savoir des dérivés de prix].
- Niveau 3 : L'évaluation est établie à partir de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables [données non observables].

Le tableau suivant présente des informations sur la juste valeur des actifs et passifs en fonction des niveaux de données utilisés :

	2025			Total \$
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 040	-	-	50 040
Titres de créance	-	38 441	-	38 441
Titres de capitaux propres	395 301	-	-	395 301
Actif net des fonds distincts	877 569	130 239	107 045	1 114 853
Actifs financiers désignés comme détenus à la JVRN				
Titres de créance	-	374 202	-	374 202
Prêts hypothécaires	-	156 668	-	156 668
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVAERG				
Titres de créance	-	55 727	-	55 727
Actifs financiers désignés à la JVAERG				
Titres de capitaux propres	64 576	-	-	64 576
	1 387 486	755 277	107 045	2 249 808
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
JVRN				
Passifs des contrats de placement	-	222 295	-	222 295
Passifs des contrats de placement des fonds distincts	-	639 815	-	639 815
	-	862 110	-	862 110

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	2024			Total \$
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	
Actifs comptabilisés à la juste valeur				
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 556	-	-	30 556
Titres de créance	-	29 742	-	29 742
Titres de capitaux propres	201 080	-	-	201 080
Actif net des fonds distincts	786 389	85 782	118 524	990 695
Actifs financiers désignés comme détenus à la JVRN				
Titres de créance	-	383 835	-	383 835
Prêts hypothécaires	-	172 130	-	172 130
Actifs financiers obligatoirement évalués à la JVAERG				
Titres de créance	-	58 657	-	58 657
Actifs financiers désignés à la JVAERG				
Titres de capitaux propres	66 048	-	-	66 048
	1 084 073	730 146	118 524	1 932 743
Passifs comptabilisés à la juste valeur				
JVRN				
Passifs des contrats de placement	-	209 039	-	209 039
Passifs des contrats de placement des fonds distincts	-	597 451	-	597 451
	-	806 490	-	806 490

La juste valeur des autres éléments d'actifs et des autres éléments de passifs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur indiquée dans la note 4 pour les placements évalués au coût amorti aux 31 décembre 2025 et 2024 (titres de créances, prêts hypothécaires et autres placements) est classifiée comme niveau 2.

Les techniques d'évaluation et hypothèses suivantes ont servi à estimer les justes valeurs :

Titres de créance

Le Groupe utilise les prix cotés sur un marché actif, lorsqu'ils sont disponibles, pour évaluer la juste valeur des titres de créance, lesquels sont classés au niveau 1. Lorsque ces prix ne sont pas disponibles, le Groupe utilise des modèles de flux de trésorerie actualisés assortis de données de marché observables concernant des instruments et des cours obligataires semblables afin d'estimer les niveaux futurs des indices et d'extrapoler les rendements en dehors du cadre de la négociation sur un marché actif; le Groupe classe alors ces titres au niveau 2. Le Groupe n'a pas de titres de créance de niveau 3, dont l'évaluation se fonde sur des données non observables.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Prêts hypothécaires

Le Groupe utilise des données de marché observables pour calculer la juste valeur de ses prêts hypothécaires en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés. Ces instruments sont classés au niveau 2.

Titres de capitaux propres

La majorité des titres de capitaux propres sont négociés en Bourse, et il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours de marché. Ces instruments sont classés au niveau 1.

Les unités de fonds de placement sont généralement classées au niveau 2, car la juste valeur correspond au prix évalué par des fournisseurs de services d'évaluation à partir de données de marché observables. L'actif net des fonds distincts de niveau 3 est constitué principalement de dettes privées, incluant des fonds d'infrastructure et d'immobilier, évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles fondés sur l'actualisation des flux de trésorerie ainsi que l'utilisation de multiples. Le Groupe utilise les valeurs publiées par les gestionnaires, ajustées pour tenir compte des opérations en capital couvrant la période jusqu'à la fin d'exercice.

Passifs des contrats de placement

Le Groupe utilise des données de marché observables pour calculer la juste valeur de ses passifs des contrats de placement en utilisant un modèle de flux de trésorerie actualisés. Ces instruments sont classés au niveau 2.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de la période.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

7. Autres éléments d'actifs

	2025 \$	2024 \$
Actifs financiers		
Produits de placement à recevoir	1 667	2 056
Comptes à recevoir	8 360	4 888
	<u>10 027</u>	<u>6 944</u>
Actifs non financiers		
Frais payés d'avance	888	318
Impôts sur le revenu à recevoir	-	84
	<u>888</u>	<u>402</u>
	<u>10 915</u>	<u>7 346</u>

8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels acquis \$	Logiciels développés \$	Logiciels développés en cours \$	Liste clients \$	Total \$
Coût					
Au 31 décembre 2024	2 547	16 888	588	2 333	22 356
Coût capitalisé	436	1 367	-	-	1 803
Projets complétés	-	-	(588)	-	(588)
Radiations	(401)	(218)	-	-	(619)
Autres	-	-	-	(164)	(164)
Au 31 décembre 2025	<u>2 582</u>	<u>18 037</u>	<u>-</u>	<u>2 169</u>	<u>22 788</u>
Amortissement cumulé					
Au 31 décembre 2024	1 852	14 294	-	-	16 146
Amortissement	453	638	-	-	1 091
Radiations	(401)	(218)	-	-	(619)
Au 31 décembre 2025	<u>1 904</u>	<u>14 714</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>16 618</u>
Valeur comptable au :					
31 décembre 2024	695	2 594	588	2 333	6 210
31 décembre 2025	678	3 323	-	2 169	6 170

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

9. Contrats de location

Les tableaux qui suivent fournissent de l'information sur les valeurs comptables des actifs au titre du droit d'utilisation et les variations au cours de l'exercice :

	Bureaux \$	Logiciels \$	Total \$
Actifs au titre du droit d'utilisation			
Coût			
Au 31 décembre 2024	1 486	272	1 758
Ajouts	-	45	45
Avantage incitatif à la location reçu	(40)	-	(40)
Amortissement	(199)	(231)	(430)
Résiliation de contrats de location	-	-	-
Au 31 décembre 2025	1 247	86	1 333

	2025 \$	2024 \$
Obligations locatives		
Au 1 ^{er} janvier	2 700	3 147
Ajouts	-	-
Résiliation de contrats de location	-	(114)
Charge d'intérêts	176	214
Paiements	(674)	(547)
Au 31 décembre	2 202	2 700

Les paiements contractuels non actualisés prévus et requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
Exercice clos le 31 décembre :	
2026	538
2027	470
2028	449
2029	345
Par la suite	1 125

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats :

	2025	2024
	\$	\$
Charges d'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	430	398
Charges d'intérêt sur les obligations locatives	176	214
Paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative	665	670
Montant total comptabilisé dans l'état consolidé des résultats	1 271	1 282

Le Groupe estime devoir engager des charges futures relatives aux paiements de loyers variables pour un montant de 4 036 \$ au cours de la durée des contrats de location.

Le Groupe dispose de deux contrats de location comprenant des options de prolongation. Ces options sont négociées par la direction pour assurer la flexibilité dans la gestion du portefeuille d'actifs loués et s'aligner sur les besoins commerciaux du Groupe. Les paiements de loyers futurs potentiels non actualisés relatifs aux périodes suivant les dates d'exercice des options de prolongation non inclus dans l'évaluation de l'obligation locative représentent un montant de 3 323 \$.

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

10. Actif net des fonds distincts

	2025	2024
	\$	\$
Actif net		
Placements		
Titres de créance	75 119	37 469
Titres de capitaux propres	5 257	5 656
Fonds de placement	1 025 306	944 924
Trésorerie et dépôts à terme	3 327	3 314
Produits de placement à recevoir	2 397	186
Divers	4 797	1 158
	<u>1 116 203</u>	<u>992 707</u>
Passif	1 350	2 012
Actif net	<u>1 114 853</u>	<u>990 695</u>
	2025	2024
	\$	\$
Variation de l'actif net		
Actif net au début de l'exercice	990 695	894 913
Contributions nettes		
Contributions	174 493	138 264
Retraits de fonds	(144 338)	(148 732)
	<u>30 155</u>	<u>(10 468)</u>
Produits de placement		
Variation de la juste valeur des placements	35 409	69 922
Intérêts et dividendes	79 069	54 718
	<u>114 478</u>	<u>124 640</u>
Frais de gestion et d'administration	(20 475)	(18 390)
Actif net à la fin de l'exercice	<u>1 114 853</u>	<u>990 695</u>

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

11. Passifs des contrats d'assurance

Le tableau suivant présente une ventilation des portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont en position d'actif et de ceux qui sont en position de passif :

	2025			
	Actif \$	Passif \$	Passif des contrats d'assurance des fonds distincts \$	Montant net \$
Contrats d'assurance émis				
Assurance individuelle	-	533 181	-	533 181
Assurance collective (selon la MRP et la MGE)	-	67 561	-	67 561
Rentes et pensions	-	464 572	475 038	939 610
	-	1 065 314	475 038	1 540 352
Contrats de réassurance détenus				
Assurance individuelle	180 910	-	-	180 910
Assurance collective	48 144	-	-	48 144
	229 054	-	-	229 054
	2024			
	Actif \$	Passif \$	Passif des contrats d'assurance des fonds distincts \$	Montant net \$
Contrats d'assurance émis				
Assurance individuelle	-	552 436	-	552 436
Assurance collective (selon la MRP et la MGE)	-	68 784	-	68 784
Rentes et pensions	-	280 860	393 244	674 104
	-	902 080	393 244	1 295 324
Contrats de réassurance détenus				
Assurance individuelle	187 781	-	-	187 781
Assurance collective	49 885	-	-	49 885
	237 666	-	-	237 666

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

La ventilation par catégorie de contrats d'assurance émis non évalués selon la MRP et de contrats de réassurance détenus par composant est présentée ci-dessous :

	2025					
	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$	Ajustement au titre du risque non financier \$	MSC			Total \$
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur à la transition \$	Autres contrats \$	Sous-total \$	
Contrats d'assurance émis						
Assurance individuelle	311 677	132 504	84 078	4 922	89 000	533 181
Assurance collective	2 340	30	-	-	-	2 370
Rentes et pensions	893 623	9 194	15 773	21 020	36 793	939 610
	1 207 640	141 728	99 851	25 942	125 793	1 475 161
Contrats de réassurance détenus						
Assurance individuelle	104 618	68 976	51 835	(44 519)	7 316	180 910

	2024					
	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$	Ajustement au titre du risque non financier \$	MSC			Total \$
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur à la transition \$	Autres contrats \$	Sous-total \$	
Contrats d'assurance émis						
Assurance individuelle	378 252	107 140	62 968	4 076	67 044	552 436
Assurance collective	2 470	27	-	-	-	2 497
Rentes et pensions	633 434	7 427	17 631	15 612	33 243	674 104
	1 014 156	114 594	80 599	19 688	100 287	1 229 037
Contrats de réassurance détenus						
Assurance individuelle	128 230	53 827	31 234	(25 510)	5 724	187 781

La ventilation par catégorie de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus au titre de l'élément de perte et du composant recouvrement de perte est présentée dans le tableau ci-dessous :

	2025 \$	2024 \$
Élément de perte – Contrats d'assurance émis		
Assurance individuelle	7 624	7 054
Assurance collective	179	157
Rentes et pensions	6 176	3 867
	13 979	11 078
Composant recouvrement de perte – Contrats de réassurance détenus		
Assurance individuelle	5 601	5 237

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Variations des soldes des contrats d'assurance et de réassurance

Les rapprochements suivants montrent comment les valeurs comptables nettes des contrats d'assurance et de réassurance ont varié au cours de l'exercice en raison des flux de trésorerie et des montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats.

Le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats d'assurance émis, ainsi que les passifs au titre de la couverture restante et les passifs au titre des sinistres survenus.

Contrats d'assurance émis – Analyse selon la couverture restante et les sinistres survenus

	2025						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				Total \$
	Exclusion faite de l'élément de perte \$	Élément de perte \$	Contrats selon la MRP				
			Contrats non évalués selon la MRP \$	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$			
Ajustement au titre du risque non financier \$							
Contrats d'assurance au début de l'exercice							
Passif	803 218	11 078	12 881	70 938	3 965	902 080	
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	393 244	-	-	-	-	393 244	
	1 196 462	11 078	12 881	70 938	3 965	1 295 324	
Produits des activités d'assurance							
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur							
- Assurance individuelle	(55 224)	-	-	-	-	(55 224)	
- Assurance collective	(181)	-	-	-	-	(181)	
- Rentes et pensions	(9 821)	-	-	-	-	(9 821)	
Autres contrats							
- Assurance individuelle	(20 573)	-	-	-	-	(20 573)	
- Assurance collective	(65 725)	-	-	-	-	(65 725)	
- Rentes et pensions	(8 201)	-	-	-	-	(8 201)	
	(159 725)	-	-	-	-	(159 725)	
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(692)	60 932	77 825	792	138 857	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	11 052	-	-	-	-	11 052	
Pertes sur contrats déficitaires (reprises de ces pertes)	-	3 288	-	-	-	3 288	
Variations des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	344	(19 350)	(980)	(19 986)	
	11 052	2 596	61 276	58 475	(188)	133 211	
Composants investissements et remboursements de primes	(161 711)	-	161 716	(5)	-	-	
Résultat des activités d'assurance	(310 384)	2 596	222 992	58 470	(188)	(26 514)	
Charges financières (produits financiers) de passif	44 493	305	35	1 795	83	46 711	
Charges financières (produits financiers) de passif net des fonds distincts	64 705	-	-	-	-	64 705	
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(201 186)	2 901	223 027	60 265	(105)	84 902	
Flux de trésorerie							
Primes reçues	494 369	-	-	-	-	494 369	
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements	-	-	(223 057)	(61 056)	-	(284 113)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(50 130)	-	-	-	-	(50 130)	
	444 239	-	(223 057)	(61 056)	-	160 126	
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice	1 439 515	13 979	12 851	70 147	3 860	1 540 352	
Passif	964 477	13 979	12 851	70 147	3 860	1 065 314	
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	475 038	-	-	-	-	475 038	
	1 439 515	13 979	12 851	70 147	3 860	1 540 352	

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	2024						
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				Total \$
	Exclusion faite de l'élément de perte \$	Élément de perte \$	Contrats selon la MRP				
			Contrats non évalués selon la MRP \$	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$		Ajustement au titre du risque non financier \$	
Contrats d'assurance au début de l'exercice							
Passif	674 820	5 789	11 157	72 011	4 163	767 940	
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	327 543	-	-	-	-	327 543	
	1 002 363	5 789	11 157	72 011	4 163	1 095 483	
Produits des activités d'assurance							
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur							
- Assurance individuelle	(52 533)	-	-	-	-	(52 533)	
- Assurance collective	(180)	-	-	-	-	(180)	
- Rentes et pensions	(10 619)	-	-	-	-	(10 619)	
Autres contrats							
- Assurance individuelle	(12 960)	-	-	-	-	(12 960)	
- Assurance collective	(66 626)	-	-	-	-	(66 626)	
- Rentes et pensions	(4 003)	-	-	-	-	(4 003)	
	(146 921)	-	-	-	-	(146 921)	
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(376)	55 439	76 886	858	132 807	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	8 045	-	-	-	-	8 045	
Pertes sur contrats déficitaires (reprises de ces pertes)	-	5 298	-	-	-	5 298	
Variations des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	932	(19 716)	(1 149)	(19 933)	
	8 045	4 922	56 371	57 170	(291)	126 217	
Composants investissements et remboursements de primes	(115 475)	-	116 153	(678)	-	-	
Résultat des activités d'assurance	(254 351)	4 922	172 524	56 492	(291)	(20 704)	
Charges financières (produits financiers) de passif	30 949	367	150	1 755	93	33 314	
Charges financières (produits financiers) de passif net des fonds distincts	62 254	-	-	-	-	62 254	
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(161 148)	5 289	172 674	58 247	(198)	74 864	
Flux de trésorerie							
Primes reçues	393 854	-	-	-	-	393 854	
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements	-	-	(170 950)	(59 320)	-	(230 270)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(38 607)	-	-	-	-	(38 607)	
	355 247	-	(170 950)	(59 320)	-	124 977	
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice	1 196 462	11 078	12 881	70 938	3 965	1 295 324	
Passif	803 218	11 078	12 881	70 938	3 965	902 080	
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	393 244	-	-	-	-	393 244	
	1 196 462	11 078	12 881	70 938	3 965	1 295 324	

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Pour les contrats qui ne sont pas évalués selon la MRP, le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats d'assurance, y compris les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque et de la MSC.

Contrats d'assurance émis – Analyse selon le composant évalué – Contrats non évalués selon la MRP

	2025					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC			Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total partiel	
\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Contrats d'assurance au début de l'exercice						
Passif	620 912	114 594	80 599	19 688	100 287	835 793
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	393 244	-	-	-	-	393 244
	1 014 156	114 594	80 599	19 688	100 287	1 229 037
Variations liées aux services rendus au cours de la période						
MSC comptabilisée au titre des services rendus	-	-	(11 715)	(3 007)	(14 722)	(14 722)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(8 465)	-	-	-	(8 465)
Ajustements liés à l'expérience	(2 436)	-	-	-	-	(2 436)
	(2 436)	(8 465)	(11 715)	(3 007)	(14 722)	(25 623)
Variations liées aux services futurs						
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(24 977)	21 134	-	10 128	10 128	6 285
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39 675)	11 198	29 574	(1 097)	28 477	-
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires	(7 890)	4 895	-	-	-	(2 995)
	(72 542)	37 227	29 574	9 031	38 605	3 290
Variations liées aux services passés						
Ajustements liés à l'expérience de réclamations et autres dépenses de services d'assurance	309	34	-	-	-	343
Résultat des activités d'assurance	(74 669)	28 796	17 859	6 024	23 883	(21 990)
Charges financières (produits financiers)	109 577	(1 662)	1 393	230	1 623	109 538
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	34 908	27 134	19 252	6 254	25 506	87 548
Flux de trésorerie						
Primes reçues	428 386	-	-	-	-	428 386
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements	(223 050)	-	-	-	-	(223 050)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(46 760)	-	-	-	-	(46 760)
	158 576	-	-	-	-	158 576
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice	1 207 640	141 728	99 851	25 942	125 793	1 475 161
Passif	732 602	141 728	99 851	25 942	125 793	1 000 123
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	475 038	-	-	-	-	475 038
	1 207 640	141 728	99 851	25 942	125 793	1 475 161

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	2024					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$	Ajustement au titre du risque non financier \$	MSC			Total \$
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur \$	Autres contrats \$	Total partiel \$	
Contrats d'assurance au début de l'exercice						
Passif	508 450	103 319	85 527	3 110	88 637	700 406
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	327 543	-	-	-	-	327 543
	835 993	103 319	85 527	3 110	88 637	1 027 949
Variations liées aux services rendus au cours de la période						
MSC comptabilisée au titre des services rendus	-	-	(9 517)	(1 636)	(11 153)	(11 153)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(7 169)	-	-	-	(7 169)
Ajustements liés à l'expérience	(1 661)	-	-	-	-	(1 661)
	(1 661)	(7 169)	(9 517)	(1 636)	(11 153)	(19 983)
Variations liées aux services futurs						
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(20 298)	17 456	-	7 869	7 869	5 027
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(11 656)	(1 761)	3 238	10 179	13 417	-
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires	1 022	(752)	-	-	-	270
	(30 932)	14 943	3 238	18 048	21 286	5 297
Variations liées aux services passés						
Ajustements liés à l'expérience de réclamations et autres dépenses de services d'assurance	375	558	-	-	-	933
Résultat des activités d'assurance	(32 218)	8 332	(6 279)	16 412	10 133	(13 753)
Charges financières (produits financiers)	89 256	2 943	1 351	166	1 517	93 716
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	57 038	11 275	(4 928)	16 578	11 650	79 963
Flux de trésorerie						
Primes reçues	327 819	-	-	-	-	327 819
Sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance payées, y compris les composants investissements	(170 926)	-	-	-	-	(170 926)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(35 768)	-	-	-	-	(35 768)
	121 125	-	-	-	-	121 125
Contrats d'assurance à la fin de l'exercice	1 014 156	114 594	80 599	19 688	100 287	1 229 037
Passif	620 912	114 594	80 599	19 688	100 287	835 793
Passif des contrats d'assurance des fonds distincts	393 244	-	-	-	-	393 244
	1 014 156	114 594	80 599	19 688	100 287	1 229 037

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats de réassurance détenus, ainsi que les actifs au titre de la couverture restante et les actifs au titre des sinistres survenus.

Contrats de réassurance détenus – Analyse selon la couverture restante et les sinistres survenus

	2025					
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus			Total
	Exclusion faite du composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats selon la MRP		
\$	\$		Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	\$	
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	173 484	5 237	7 194	49 462	2 289	237 666
Imputation des primes de réassurance payées	(41 804)	-	-	-	-	(41 804)
Montant recouvrable auprès des réassureurs						
Montants à recouvrer au titre des sinistres survenus et autres charges engagées au cours de la période	-	(291)	23 388	21 391	466	44 954
Recouvrement et reprise de recouvrement des pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	-	638	-	-	-	638
Variations des montants à recouvrer découlant des variations des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	234	(13 462)	(617)	(13 845)
	-	347	23 622	7 929	(151)	31 747
Composants investissements liés à la réassurance	(627)	-	781	(154)	-	-
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	(42 431)	347	24 403	7 775	(151)	(10 057)
Produits financiers (charges financières)	(782)	17	4	1 286	44	569
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(43 213)	364	24 407	9 061	(107)	(9 488)
Flux de trésorerie						
Primes et charges similaires payées	33 311	-	-	-	-	33 311
Montants reçus	-	-	(23 026)	(9 409)	-	(32 435)
	33 311	-	(23 026)	(9 409)	-	876
Actifs des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	163 582	5 601	8 575	49 114	2 182	229 054

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	2024						
	Actif au titre de la couverture restante		Actif au titre des sinistres survenus				Total \$
	Exclusion faite du composant recouvrement de perte \$	Composant recouvrement de perte \$	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats selon la MRP			
Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs \$				Ajustement au titre du risque non financier \$			
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	177 466	3 083	6 688	51 054	2 421	240 712	
Imputation des primes de réassurance payées	(38 158)	-	-	-	-	(38 158)	
Montant recouvrable auprès des réassureurs							
Montants à recouvrer au titre des sinistres survenus et autres charges engagées au cours de la période	-	(163)	21 115	21 670	499	43 121	
Recouvrement et reprise de recouvrement des pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	-	2 406	-	-	-	2 406	
Variations des montants à recouvrer découlant des variations des passifs au titre des sinistres survenus	-	-	-	(13 429)	(682)	(14 111)	
	-	2 243	21 115	8 241	(183)	31 416	
Composants investissements liés à la réassurance	(441)	-	796	(355)	-	-	
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	(38 599)	2 243	21 911	7 886	(183)	(6 742)	
Produits financiers (charges financières)	1 501	(89)	12	1 321	51	2 796	
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(37 098)	2 154	21 923	9 207	(132)	(3 946)	
Flux de trésorerie							
Primes et charges similaires payées	33 116	-	-	-	-	33 116	
Montants reçus	-	-	(21 417)	(10 799)	-	(32 216)	
	33 116	-	(21 417)	(10 799)	-	900	
Actifs des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	173 484	5 237	7 194	49 462	2 289	237 666	

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Contrats de réassurance détenus – Analyse selon le composant évalué – Contrats non évalués selon la MRP

Pour les contrats qui ne sont pas évalués selon la MRP, le Groupe présente un rapprochement des actifs nets ou des passifs nets des contrats de réassurance détenus, y compris les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, de l'ajustement au titre du risque et de la MSC.

	2025						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC			Total partiel	Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	128 230	53 827	31 234	(25 510)	5 724	187 781	
Variations liées aux services rendus au cours de la période							
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(5 433)	4 129	(1 304)	(1 304)	
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(3 972)	-	-	-	(3 972)	
Ajustements liés à l'expérience	(2 446)	-	-	-	-	(2 446)	
	(2 446)	(3 972)	(5 433)	4 129	(1 304)	(7 722)	
Variations liées aux services futurs							
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	14 326	9 025	-	(19 089)	(19 089)	4 262	
Changements dans les récupérations de pertes liées aux contrats sous-jacents déficitaires qui ajustent la CSM	-	-	-	240	240	240	
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(30 674)	8 333	25 281	(2 940)	22 341	-	
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	(7 383)	3 519	-	-	-	(3 864)	
	(23 731)	20 877	25 281	(21 789)	3 492	638	
Variations liées aux services passés							
Variation des montants à recouvrer découlant des variations des passifs au titre des sinistres survenus	212	22	-	-	-	234	
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	(25 965)	16 927	19 848	(17 660)	2 188	(6 850)	
Produits financiers (charges financières)	1 616	(1 778)	753	(1 349)	(596)	(758)	
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	(24 349)	15 149	20 601	(19 009)	1 592	(7 608)	
Flux de trésorerie	737	-	-	-	-	737	
Actif des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	104 618	68 976	51 835	(44 519)	7 316	180 910	

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	2024					
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC			Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats	Total partiel	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif des contrats de réassurance au début de l'exercice	120 956	50 194	32 755	(14 437)	18 318	189 468
Variations liées aux services rendus au cours de la période						
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(3 206)	2 256	(950)	(950)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	-	(3 750)	-	-	-	(3 750)
Ajustements liés à l'expérience	(807)	-	-	-	-	(807)
	(807)	(3 750)	(3 206)	2 256	(950)	(5 507)
Variations liées aux services futurs						
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	7 823	7 152	-	(12 640)	(12 640)	2 335
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(427)	(777)	987	217	1 204	-
Changements dans les estimations liées aux pertes et aux reprises de pertes sur les contrats déficitaires sous-jacents	621	(552)	-	-	-	69
	8 017	5 823	987	(12 423)	(11 436)	2 404
Charges nettes afférentes aux contrats de réassurance détenus	7 210	2 073	(2 219)	(10 167)	(12 386)	(3 103)
Produits financiers (charges financières)	70	1 560	698	(906)	(208)	1 422
Total des variations dans l'état consolidé des résultats	7 280	3 633	(1 521)	(11 073)	(12 594)	(1 681)
Flux de trésorerie	(6)	-	-	-	-	(6)
Actif des contrats de réassurance à la fin de l'exercice	128 230	53 827	31 234	(25 510)	5 724	187 781

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Affaires nouvelles

Les tableaux ci-dessous résument l'effet de la comptabilisation initiale des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus non évalués selon la MRP au cours de l'exercice sur les composants utilisés dans l'évaluation.

Inclus dans ces tableaux est aussi l'effet de la comptabilisation initiale des contrats d'assurances acquises lors d'un transfert d'un bloc de polices. En 2024, le Groupe a complété l'acquisition d'un bloc de polices d'assurance dans le cadre d'une transaction qui ne répondait pas à la définition d'un regroupement d'entreprises. Le bloc comprend des polices d'assurance vie individuelle ainsi qu'un portefeuille de contrats de fonds distincts (avec garanties). En contrepartie de l'acquisition de ces contrats d'assurance, le Groupe a reçu la somme de 11 000 \$ en trésorerie ainsi que 5 700 \$ en placements (fonds distincts).

À la date de cette transaction, le passif d'assurance acquis pour les contrats de fonds distincts comprenait une valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution de 6 300 \$, une MSC de 1 700 \$ et un passif net des fonds distincts de 5 700 \$. Pour les contrats d'assurance individuelle, le passif d'assurance comprenait une valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution de 1 700 \$ et une MSC de 1 300 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun contrat d'assurance n'a été acquis.

Contrats d'assurance individuelle

	2025			2024		
	Contrats émis			Contrats émis		
	Rentables	Déficitaires	Total	Rentables	Déficitaires	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sinistres et autres sorties de trésorerie	35 681	60 529	96 210	31 256	50 828	82 084
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	12 621	21 498	34 119	10 946	15 630	26 576
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	48 302	82 027	130 329	42 202	66 458	108 660
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(56 127)	(91 374)	(147 501)	(48 605)	(74 687)	(123 292)
Ajustement au titre du risque non financier	3 561	15 126	18 687	3 208	11 327	14 535
MSC	4 264	-	4 264	3 195	-	3 195
Pertes comptabilisées lors de la comptabilisation initiale	-	5 779	5 779	-	3 098	3 098

Contrats d'assurance collective

	2025			2024		
	Contrats émis			Contrats émis		
	Rentables	Déficitaires	Total	Rentables	Déficitaires	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sinistres et autres sorties de trésorerie	-	6	6	-	24	24
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	-	6	6	-	24	24
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	-	(6)	(6)	-	(23)	(23)
MSC	-	-	-	-	-	-
Pertes comptabilisées lors de la comptabilisation initiale	-	-	-	-	1	1

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Contrats de rentes et pensions

	2025			2024		
	Contrats émis			Contrats émis		
	Rentables	Déficitaires	Total	Rentables	Déficitaires	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sinistres et autres sorties de trésorerie	-	8 078	8 078	-	35 564	35 564
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	-	103	103	-	173	173
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	-	8 181	8 181	-	35 737	35 737
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(8 137)	(7 849)	(15 986)	(6 693)	(34 710)	(41 403)
Ajustement au titre du risque non financier	2 273	174	2 447	2 019	901	2 920
MSC	5 864	-	5 864	4 674	-	4 674
Pertes comptabilisées lors de la comptabilisation initiale	-	506	506	-	1 928	1 928

Contrats de réassurance au titre de l'assurance individuelle détenus

	Contrats conclus 2025	Contrats conclus 2024
	\$	\$
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	49 139	38 910
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(63 465)	(46 733)
Ajustement au titre du risque non financier	(9 025)	(7 152)
Produits comptabilisés lors de la comptabilisation initiale	4 262	2 335
MSC	(19 089)	(12 640)

Comptabilisation prévue de la MSC

Le tableau ci-dessous indique à quel moment le Groupe prévoit comptabiliser le solde de la MSC dans l'état consolidé des résultats après la date de clôture pour les contrats non évalués selon la MRP.

	2025				2024			
	Assurance individuelle	Assurance collective	Rentes et pensions	Total	Assurance individuelle	Assurance collective	Rentes et pensions	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats d'assurance émis								
Moins de 1 an	8 400	-	6 165	14 565	6 087	-	193	6 280
De 1 an à 5 ans	26 742	-	16 951	43 693	19 629	-	666	20 295
De 5 à 10 ans	22 036	-	9 565	31 601	16 379	-	597	16 976
Plus de 10 ans	31 822	-	4 112	35 934	24 949	-	31 787	56 736
	89 000	-	36 793	125 793	67 044	-	33 243	100 287
Contrats de réassurance détenus								
Moins de 1 an	318	-	-	318	341	-	-	341
De 1 an à 5 ans	1 025	-	-	1 025	1 113	-	-	1 113
De 5 à 10 ans	1 161	-	-	1 161	1 049	-	-	1 049
Plus de 10 ans	4 812	-	-	4 812	3 221	-	-	3 221
	7 316	-	-	7 316	5 724	-	-	5 724

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Résultat financier net

Le tableau ci-dessous présente une analyse du total des produits de placement et du résultat financier d'assurance comptabilisés dans l'état consolidé des résultats au cours de la période. Les produits financiers (charges financières) relatifs aux passifs de fonds distincts, représentent des charges financières de 59 942 \$ pour les contrats d'assurance [62 254 \$ en 2024] et des charges financières de 54 536 \$ pour les contrats d'investissement [62 386 \$ en 2024].

	2025				Total \$
	Activités d'assurance			Activités autres que d'assurance	
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$	\$	
Produits de placement					
Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif	1 262	-	176	4 561	5 999
Autres produits d'intérêts et produits similaires	4 803	1 005	35 865	1 708	43 381
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN	482	262	14 951	80	15 775
Pertes nettes réalisées sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG	-	-	-	(1 101)	(1 101)
Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	6 547	1 267	50 992	5 248	64 054
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats d'assurance émis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe	(1 880)	-	(38 243)	-	(40 123)
Intérêts capitalisés	(15 995)	(1 772)	(4 346)	-	(22 113)
Incidence des variations des estimations aux taux courants et ajustement de la MSC aux taux de comptabilisation initiale	17 762	(189)	1 005	-	18 578
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(3 579)	48	478	-	(3 053)
	(3 692)	(1 913)	(41 106)	-	(46 711)
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats de réassurance détenus comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Intérêts capitalisés	5 995	1 197	-	-	7 192
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(6 756)	133	-	-	(6 623)
	(761)	1 330	-	-	569
Variation des passifs des contrats de placement	(434)	(329)	(6 785)	-	(7 548)
Montants nets comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	1 660	355	3 101	5 248	10 364

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

	2024				Total \$
	Activités d'assurance			Activités autres que d'assurance \$	
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$		
Produits de placement					
Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif	1 223	-	147	4 670	6 040
Autres produits d'intérêts et produits similaires	4 092	1 230	21 475	2 013	28 810
Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN	5 733	708	14 314	82	20 837
Profits nets réalisés sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG	-	-	-	231	231
Montants comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	11 048	1 938	35 936	6 996	55 918
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats d'assurance émis comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats d'assurance avec participation directe	(3 896)	-	(17 865)	-	(21 761)
Intérêts capitalisés	(11 763)	(2 104)	(2 950)	-	(16 817)
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	6 372	155	(1 263)	-	5 264
	(9 287)	(1 949)	(22 078)	-	(33 314)
Produits financiers (charges financières) au titre des contrats de réassurance détenus comptabilisés dans l'état consolidé des résultats					
Intérêts capitalisés	4 880	1 450	-	-	6 330
Incidence des variations des taux d'intérêt et des autres hypothèses financières	(3 456)	(78)	-	-	(3 534)
	1 424	1 372	-	-	2 796
Variation des passifs des contrats de placement	(396)	(554)	(9 572)		(10 522)
Montants nets comptabilisés dans l'état consolidé des résultats	2 789	807	4 286	6 996	14 878

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

12. Passifs des contrats de placement et passifs des contrats de placement des fonds distincts

	2025	2024
	Valeur comptable	Valeur comptable
	\$	\$
Passifs des contrats de placement	222 295	209 039
Passifs des contrats de placement des fonds distincts	639 815	597 451
	862 110	806 490
	2025	2024
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	806 490	719 272
Dépôts	155 470	148 543
Intérêt	48 849	34 396
Retraits de fonds	(161 543)	(133 237)
Augmentation de la juste valeur	12 844	37 516
Total des passifs des contrats de placement et des passifs des contrats de placement des fonds distincts	862 110	806 490

13. Risque d'assurance

Le principal risque auquel le Groupe est confronté à l'égard des contrats d'assurance est celui que les demandes de règlement et les prestations réelles ou leur calendrier diffèrent des prévisions. Ce risque est influencé par la fréquence des demandes de règlement, la gravité des sinistres, les prestations versées et le dénouement ultérieur des demandes de règlement à long terme. Par conséquent, l'objectif du Groupe est de veiller à réduire le risque d'assurance lié aux passifs des contrats d'assurance.

L'exposition au risque est atténuée par la diversification au sein d'un important portefeuille de contrats d'assurance et de secteurs géographiques. La variabilité des risques est aussi améliorée par la sélection minutieuse et la mise en œuvre de lignes directrices sur les stratégies liées à la sélection des risques, ainsi que le recours à des conventions de réassurance.

La concentration du risque est gérée en recourant à la réassurance pour limiter le risque du Groupe relatif à chacun de ses assurés et stabiliser ses résultats. Des montants maximums de prestations variant par secteurs d'activité sont établis en assurance vie et maladie. Le Groupe a également conclu des traités de réassurance qui couvrent les pertes financières découlant de multiples demandes de règlements qui pourraient survenir à la suite d'événements catastrophiques qui toucheraient plusieurs assurés.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés de la même manière que les contrats d'assurance sous-jacents et sont conformes aux contrats de réassurance. Malgré les conventions de réassurance, le Groupe n'est pas libéré de ses obligations directes à l'égard des titulaires de polices, d'où l'existence d'un risque de crédit à l'égard des assurances cédées, dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives à de telles conventions de réassurance. Chaque année, une confirmation est effectuée auprès des réassureurs afin d'assurer qu'ils ont une capitalisation qui dépasse les normes exigées par les organismes de réglementation.

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Contrats d'assurance émis et contrats de réassurance détenus

Les contrats d'assurance vie offerts par le Groupe comprennent les suivants : assurance vie permanente individuelle, assurance vie temporaire individuelle et collective, et rentes individuelles et collectives. Le Groupe conclut des contrats de réassurance à l'égard de ses contrats d'assurance vie permanente individuelle et de ses contrats d'assurance vie temporaire individuelle et collective.

Les contrats d'assurance vie sont des contrats pour lesquels l'assureur reçoit des primes en échange de prestations qui seront versées au décès du titulaire du contrat ou à la déchéance du contrat.

Les contrats de rente se présentent sous forme de rente payable à partir d'un certain âge en échange de primes. En cas de décès avant le départ à la retraite, la valeur des fonds accumulés au titre des rentes différées est habituellement remboursée sur les contrats. La plupart des contrats permettent au titulaire de retirer un montant au comptant à la retraite ou de recevoir une rente au taux de conversion garanti.

Les rentes immédiates sont des produits à prime unique selon lesquels une prestation spécifique récurrente est versée à un titulaire de police. Les prestations sont habituellement fixes ou accrues chaque année à un taux précis ou conformément au taux d'inflation. La plupart des contrats garantissent un revenu pour une période minimale, ou peuvent être transférés à un conjoint, selon un pourcentage convenu, dans le cas du décès du titulaire.

Les rentes différées sont des contrats comportant un taux d'intérêt garanti, souvent pour une période égale ou inférieure à cinq ans. Ces contrats renoncent aux rajustements de la valeur de marché jusqu'au décès du titulaire du contrat.

Voici les principaux risques du Groupe :

- Risque de mortalité : Risque de perte résultant du fait que le titulaire de police décède plus tôt ou plus tard que prévu
- Risque de morbidité : Risque de perte résultant du fait que la santé du titulaire de police diffère des prévisions
- Risque de longévité : Risque de perte résultant du fait que le rentier vive plus longtemps que prévu
- Risque de rendement : Risque de perte résultant du fait que les rendements réels diffèrent des rendements prévus
- Risque de charges : Risque de perte résultant du fait que les frais soient plus élevés que prévu
- Risque de décision du titulaire de police : Risque de perte résultant du fait que les décisions du titulaire de police (déchéance et rachat) diffèrent des prévisions

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Sensibilités

L'analyse qui suit est réalisée en tenant compte des changements pouvant être raisonnablement apportés aux principales hypothèses, toutes les autres hypothèses demeurant inchangées, pour présenter l'incidence (brute et nette des contrats de réassurance détenus) sur la MSC, le résultat et les capitaux propres. La corrélation entre les hypothèses influera considérablement sur le calcul du passif-sinistres ultime, mais pour démontrer l'incidence attribuable aux changements apportés aux hypothèses, ces dernières ont dû être modifiées individuellement. Il est à noter que les changements dans ces hypothèses ne sont pas linéaires.

Changement dans les hypothèses	2025		Incidence sur le résultat et les capitaux propres		
	Incidence sur la MSC		Montant brut	Montant net	
	Montant brut	Montant net			
\$	\$	\$	\$	\$	
Mortalité – produits d'assurance vie	+ 2 %	(8 773)	(2 390)	(1 786)	(637)
Mortalité [longévité] – produits de rentes	- 2 %	(502)	(502)	(118)	(118)
Morbidité	5 % défavorable	(575)	(397)	(587)	(146)
Frais	+ 5 %	(2 281)	(2 588)	(159)	74
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(17 221)	(27 684)	(11)	2 690

Changement dans les hypothèses	2024		Incidence sur le résultat et les capitaux propres		
	Incidence sur la MSC		Montant brut	Montant net	
	Montant brut	Montant net			
\$	\$	\$	\$	\$	
Mortalité – produits d'assurance vie	+ 2 %	(9 896)	(2 579)	(902)	(438)
Mortalité [longévité] – produits de rentes	- 2 %	(550)	(550)	(11)	(11)
Morbidité	5 % défavorable	(571)	(402)	(610)	(151)
Frais	+ 5 %	(2 142)	(2 319)	(41)	95
Taux de résiliation de polices	10 % défavorable	(13 068)	(22 903)	492	2 217

14. Autres éléments de passifs

	2025	2024
	\$	\$
Passifs financiers		
Fournisseurs	9 142	4 569
Divers	3 216	4 145
	12 358	8 714
Passifs non financiers		
Impôts sur le résultat	918	3 775
	13 276	12 489

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

15. Régimes d'avantages du personnel

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies du Groupe se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies		
Solde au début de l'exercice	68 693	68 689
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 192	1 236
Cotisations des salariés	576	588
Charges d'intérêts	3 221	3 156
Prestations versées	(3 876)	(3 796)
Pertes (gains) actuariels résultant des ajustements liés à l'expérience	280	(50)
Pertes (gains) actuariels résultant de changements dans les hypothèses démographiques	1 343	-
Pertes (gains) actuariels résultant de changements dans les hypothèses financières	(3 258)	(1 130)
Solde à la fin de l'exercice	68 171	68 693
Évolution des actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	73 861	74 483
Cotisations de l'employeur	1 375	1 356
Cotisations des salariés	576	588
Rendement des actifs des régimes	2 294	4 546
Prestations versées	(3 876)	(3 796)
Variation du plafonnement de l'actif	(2 398)	(3 308)
Charges d'intérêt liés au plafonnement de l'actif	(166)	(8)
Juste valeur à la fin de l'exercice	71 666	73 861

Les montants comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière sont les suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies	68 171	68 693
Juste valeur des actifs des régimes	(71 666)	(73 861)
Passif relatif aux régimes de retraite	(3 495)	(5 168)

Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global :

	2025	2024
	\$	\$
Gains (pertes) actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies		
Ajustements liés à l'expérience	(280)	50
Changements dans les hypothèses démographiques	(1 343)	-
Changements dans les hypothèses financières	3 258	1 130
Rendement des actifs des régimes plus élevé que le taux d'actualisation	(1 289)	1 155
Variation du plafonnement de l'actif	(2 398)	(3 308)
Incidence totale dans les autres éléments du résultat global	(2 052)	(973)

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

La charge nette du Groupe au titre des régimes de retraite se présente comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 192	1 236
Intérêts nets sur le passif au titre des régimes à prestations définies	(206)	(227)
	986	1 009

Le passif et l'actif au titre des avantages du personnel de l'état consolidé de la situation financière comprend ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Passif relatif aux régimes d'assurance collective	675	692
Passif relatif aux régimes de retraite – régimes à prestations définies	129	245
	804	937
Actif relatif aux régimes de retraite – régimes à prestations définies	3 624	5 413

Les participants aux régimes versent des cotisations de 7,5 % [7,5 % en 2024] à leur régime de retraite. Le Groupe verse les cotisations résiduelles nécessaires aux régimes. Le Groupe finance les régimes de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions prévues par ceux-ci. La valeur de ces prestations a été établie lors des dernières évaluations actuarielles, soit le 31 décembre 2025 pour le régime de pension des représentants, représentantes, employés et employées d'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie [« AMV »]. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime AMV est de 13,3 années [13,7 années en 2024]. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages complémentaires de retraite sont les mêmes que pour les régimes de retraite.

Le Groupe estime devoir contribuer pour un montant de 1 434 \$ à ses régimes à prestations définies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Les fonds des régimes de retraite sont investis dans les fonds distincts suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Fonds régime de retraite Assomption Vie	76 198	76 021
Trésorerie	1 542	1 350
Plafonnement de l'actif	(6 074)	(3 510)
	71 666	73 861

Fonds régime de retraite Assomption Vie

Le Fonds régime de retraite Assomption Vie [le « Fonds régime de retraite »] est un fonds distinct constitué par Assomption Vie. L'objectif global du Fonds régime de retraite est de réaliser un rendement net, déduction faite des frais de gestion, supérieur à l'augmentation annuelle de l'indice des prix à la consommation, actualisé au taux annuel composé moyen sur une période de quatre ans.

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

Le portefeuille du Fonds régime de retraite se compose :

	2025 %	2024 %
Encaisse	0,5	0,6
Obligations Canadiennes	44,5	44,1
Superposition d'obligations à long terme	1,6	1,8
Dette privé d'infrastructure	12,1	11,7
Actions canadiennes	8,8	9,6
Actions étrangères	12,7	11,7
Placements alternatifs	19,8	20,5

Le Fonds régime de retraite est admissible comme placement aux fins des régimes enregistrés d'épargne-retraite selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Hypothèses actuarielles retenues pour évaluer les obligations au titre des régimes à prestations définies

	2025 %	2024 %
Taux d'actualisation	5,0	4,7
Taux de croissance de la rémunération	3,25 à 3,75	3,25 à 3,75
Taux de mortalité	CPM2014, MI-2024	CPM2014, MI-2017

Analyses de sensibilité

L'évaluation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est sensible aux hypothèses actuarielles précédentes. Le tableau suivant résume l'augmentation (la diminution) de l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la fin de l'exercice s'il y a une variation de 1 % dans les hypothèses actuarielles.

	2025	
	+ 1 %	- 1 %
Taux d'actualisation	(9 705)	12 360
Taux de rémunération	1 055	(1 007)
Taux de mortalité	(100)	101
	2024	
	+ 1 %	- 1 %
Taux d'actualisation	(9 926)	12 966
Taux de rémunération	1 274	(1 178)
Taux de mortalité	(104)	105

Régime à cotisations définies

Depuis le 1^{er} juillet 2014, le Groupe a cessé d'offrir le régime à prestations définies aux nouveaux employés et offre maintenant un régime à cotisations définies qui fournit des prestations de retraite. Les cotisations du Groupe au régime à cotisations définies ne sont toutefois pas comprises dans les coûts constatés aux régimes à prestations définies ci-dessus. Le coût total comptabilisé par le Groupe au titre du régime à cotisations définies pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 est de 1 200 \$ [976 \$ en 2024].

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

16. Impôts

Les impôts sur le résultat à l'état consolidé des résultats sont composés de ce qui suit :

	2025	2024
	\$	\$
Impôt exigible	9 408	8 026
Impôt différé	(7 017)	(4 682)
	2 391	3 344

Le taux d'imposition effectif à l'état consolidé des résultats diffère du taux d'imposition prévu par la loi pour le Groupe en raison des éléments suivants :

	2025		2024	
	\$	%	\$	%
Impôts sur le résultat au taux prévu par la loi	4 207	27,2	4 129	27,2
Augmentation (diminution) du taux d'imposition résultant de ce qui suit :				
Produits de placement non imposables	(1 774)	(11,5)	(1 497)	(9,9)
Provision pour moins-value des actifs d'impôts différés	116	0,8	1 631	10,8
Renversement de provision pour moins-value des actifs d'impôts différés	(113)	(0,7)	(741)	(4,9)
Ajustements liés aux exercices précédents	(105)	(0,7)	(198)	(1,3)
Divers	60	0,4	20	0,1
	2 391	15,5	3 344	22,0

Les actifs d'impôts différés (passifs d'impôts différés) du Groupe résultent des éléments qui suivent :

	2025	2024
	\$	\$
Contrats d'assurance	17 445	9 365
Prêts hypothécaires	810	1 220
Report prospectif du crédit sur impôt minimum de l'Ontario	86	802
Régimes de prestations de retraite et autres avantages du personnel	(307)	(829)
Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	(1 500)	(1 317)
Titres de créance	(4 227)	(4 465)
	12 307	4 776
Actifs d'impôts différés	12 936	5 357
Passifs d'impôts différés	(629)	(581)
	12 307	4 776

Au 31 décembre 2025, le Groupe a accumulé des pertes fiscales inutilisées s'élevant à 4 819 \$ [5 212 \$ en 2024] pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré puisque le Groupe ne croit pas être en mesure de les utiliser dans un avenir prévisible. Ces pertes fiscales inutilisées expirent de 2039 à 2044.

Les différences temporaires imposables non comptabilisées attribuables à la participation du Groupe dans ses filiales s'élèvent à 3 080 \$ [1 300 \$ en 2024].

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

17. Informations supplémentaires sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation incluent les éléments suivants :

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts reçus	15 981	14 854
Impôts sur le résultat versés (reçus)	14 102	10 670
Participations versées	331	285
Dividendes reçus	29 166	14 895

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement incluent l'élément suivant :

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts versés sur les obligations locatives	184	226

18. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, le Groupe est à l'occasion appelé à intervenir en qualité de défendeur dans le cadre de poursuites judiciaires. Bien qu'il soit impossible de prévoir le dénouement de telles poursuites, le Groupe ne prévoit pas subir de pertes importantes ou devoir mobiliser de montants considérables dans le cadre de ces poursuites.

19. Engagement

En tant que membre d'Assuris, le Groupe engage et engagera probablement dans l'avenir, des coûts liés aux opérations de cette dernière. Assuris est responsable de l'indemnisation des assurés d'un assureur dont les opérations font l'objet d'une liquidation.

Les cotisations annuelles d'Assuris, calculées sur la base des primes annuelles moyennes des cinq dernières années, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. Le Groupe s'est engagé à avancer des fonds, au gré d'Assuris, sous forme de prêts, dans le cas où cette dernière en exprimait le besoin.

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

20. Produits des activités d'assurance

Le tableau ci-dessous présente une analyse du total des produits des activités d'assurance comptabilisés au cours de l'exercice :

	2025			
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$	Total \$
Contrats non évalués selon la MRP				
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
MSC comptabilisée au titre des services rendus	8 870	-	5 852	14 722
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	7 514	3	948	8 465
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	49 782	178	11 192	61 152
Divers	1 524	-	-	1 524
Montant de la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	8 107	-	30	8 137
	75 797	181	18 022	94 000
Contrats évalués selon la MRP	-	65 725	-	65 725
	75 797	65 906	18 022	159 725
2024				
	Assurance individuelle \$	Assurance collective \$	Rentes et pensions \$	Total \$
Contrats non évalués selon la MRP				
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante				
MSC comptabilisée au titre des services rendus	6 331	-	4 822	11 153
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour tenir compte du risque échu	6 733	3	433	7 169
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	45 748	177	9 341	55 266
Divers	1 456	-	-	1 456
Montant de la portion des primes imputée à la récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	5 225	-	26	5 251
	65 493	180	14 622	80 295
Contrats évalués selon la MRP	-	66 626	-	66 626
	65 493	66 806	14 622	146 921

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

21. Produits d'intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts sur les autres actifs et les autres placements évalués au coût amorti	176	147
Intérêts sur les prêts hypothécaires évalués au coût amorti	895	965
Amortissement des titres de créance évalués au coût amorti	2 569	2 483
Intérêts sur les titres de créance obligatoirement évalués à la JVAERG	2 359	2 445
	5 999	6 040

22. Profits (pertes) nets réalisés sur la décomptabilisation d'actifs financiers évalués à la JVAERG

	2025	2024
	\$	\$
Titres de créance		
Profits réalisés	185	231
Pertes réalisées	(1 286)	-
	(1 101)	231

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a vendu des titres de créance évalués à la JVAERG, dont le capital s'élevait à 6 700 \$ [2 000 \$ en 2024]. Par conséquent, un profit latent de 185 \$ [231 \$ en 2024] et 1 286\$ de perte latente [aucune en 2024] ont été transférés des autres éléments du résultat global à l'état consolidé des résultats.

23. Profits nets sur les actifs financiers évalués à la JVRN

	2025	2024
	\$	\$
Profit net sur les actifs financiers obligatoirement évalués à la JVRN		
Titres de capitaux propres	18 725	15 551
Profit (perte) net sur les actifs financiers désignés à la JVRN		
Titres de créance	(1 454)	1 631
Prêts hypothécaires	(1 496)	3 655
	15 775	20 837

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

24. Autres produits d'intérêts et produits similaires

	2025	2024
	\$	\$
Intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 493	2 173
Intérêts sur les titres de créance désignés à la JVRN	3 594	2 473
Intérêts sur les prêts hypothécaires désignés à la JVRN	9 187	9 242
Dividendes sur les titres de capitaux propres évalués à la JVRN	25 283	11 105
Dividendes sur les titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	3 049	3 598
Dividendes liés à la décomptabilisation des titres de capitaux propres désignés à la JVAERG	775	219
	43 381	28 810

25. Charges

Le tableau suivant présente une ventilation des charges afférentes aux activités d'assurance et des charges administratives et autres charges opérationnelles :

	2025	2024
	\$	\$
Prestations et sinistres	90 230	85 642
Frais de gestion	3 153	2 320
Commissions	51 272	40 048
Salaires et charges au titre des avantages du personnel	34 922	33 384
Amortissement des immobilisations corporelles	624	811
Amortissement des immobilisations incorporelles <i>[note 8]</i>	1 091	1 236
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation <i>[note 9]</i>	430	398
Honoraires professionnels et de consultation	9 721	9 751
Autres charges administratives	12 788	11 515
Taxes sur primes	4 409	4 163
Frais de placement	1 080	941
Autres charges (produits) opérationnelles	(181)	200
	209 539	190 409
Montants attribués aux flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition engagés au cours de l'exercice	(62 006)	(49 276)
Pertes sur les contrats déficitaires <i>[note 11]</i>	3 288	5 298
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition <i>[note 11]</i>	11 052	8 045
	161 873	154 476
Charges afférentes aux activités d'assurance	133 211	126 217
Charges administratives et autres charges opérationnelles	28 662	28 259
	161 873	154 476

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

26. Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe s'assure que les capitaux propres sont toujours suffisants pour maintenir la sécurité et la stabilité du Groupe. De plus, il veille à ce que le rendement du capital répond aux attentes des titulaires de polices ayant droit à la participation aux profits du Groupe. Le Groupe s'assure aussi de respecter les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada [BSIF] et encadrées par la Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick [FCNB].

De plus, chaque année, l'actuaire désigné procède à l'analyse des résultats anticipés du Groupe en fonction de son plan d'affaires dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler l'examen de la santé financière [ESF]. Le rapport de l'actuaire est présenté au conseil d'administration et déposé auprès des organismes de réglementation. Le but de l'analyse est d'assurer que le Groupe possède un capital suffisant pour franchir avec succès les quelques prochaines années d'activité et pour faire face aux imprévus qui pourraient survenir.

Dans le cadre de cet exercice, plusieurs scénarios défavorables sont envisagés afin d'évaluer la solidité financière du Groupe. Étant donné la diversité des secteurs d'activité du Groupe, il ressort de cet exercice qu'aucun élément de sensibilité pris séparément n'a d'incidence importante sur la solvabilité. De plus, la combinaison de ces éléments à divers degrés n'a pas pour effet de mettre en péril la solvabilité du Groupe.

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

Les organismes de réglementation exigent des compagnies d'assurance vie au Canada qu'elles maintiennent des ratios de capital minimums pour pouvoir exercer leurs activités. Pour se conformer aux exigences du FCNB, qui sont alignées avec les exigences du BSIF aux fins des ratios de capital, le Groupe maintient un ratio supérieur au ratio total cible de surveillance de 100 %. Au 31 décembre 2025, le ratio du Groupe est de 167 % [165 % en 2024].

Un ratio de 167 % signifie que le Groupe a un capital lui permettant de faire face à des imprévus de l'ordre d'environ 160 millions de dollars [123 millions de dollars en 2024], le cas échéant, tout en respectant alors les exigences en matière de fonds propres minimums.

Le tableau qui suit présente le ratio de solvabilité du Groupe :

	2025	2024
Capital disponible selon les exigences	398 680	311 875
Capital requis	238 659	188 589
Ratio de solvabilité	167 %	165 %

Notes des états financiers consolidés

[en milliers]

31 décembre 2025

27. Transactions avec des parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe comprennent tous les administrateurs et les membres de la haute direction. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants pour l'exercice se présente comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Salaires, autres avantages liés à l'emploi à court terme et honoraires	4 443	4 317
Avantages postérieurs à l'emploi	200	211
	4 643	4 528

Divulgateion du Compte de participation – Non auditee

Divulgarion du Compte de participation

Les contrats d'assurance avec participation sont soutenus par le Compte de participation et ont droit à recevoir des dividendes annuels. Les dividendes sont déterminés en fonction des bénéfices distribuables du Compte de participation. Les bénéfices comprennent toutes les sources de gains ou de pertes liées aux titulaires de polices participantes, en fonction de facteurs d'expérience tels que les rendements des placements, la mortalité, les dépenses, les impôts et autres expériences des titulaires.

Le rendement des placements de l'excédent du Compte de participation n'est pas inclus dans le calcul des participations. Environ 54 % des dividendes sont basés sur l'expérience en matière de placement et le pourcentage restant est basé sur les autres facteurs mentionnés.

Les moyennes annuelles actuelles et historiques pour le taux d'intérêt de l'échelle des dividendes, le taux de rendement des placements du Compte de participation et le taux de rendement des placements de l'excédent du Compte de participation sont présentées dans le tableau ci-dessous.

	Année courante	Taux d'intérêt annuel historique moyen		
		5	10	15
Taux d'intérêt de l'échelle des participations :				
ParPlus	5,8 %	5,8 %	5,8 %	5,8 %
Toutes les autres polices participantes	5,8 %	5,8 %	6,0 %	6,3 %
Taux de rendements des placements :				
Compte de participation	4,9 %	0,4 %	2,6 %	2,7 %
Excédent du Compte de participation	3,8 %	5,0 %	6,7 %	6,4 %

Le tableau suivant présente la composition cible et réelle des actifs sous-jacents soutenant le Compte de participation du Groupe au 31 décembre 2025

	Composition réelle	Composition cible
Titres de créance	66,9 %	50,0 %
Prêts hypothécaires	7,2 %	5,0 %
Actions ordinaires et actions privilégiées	16,3 %	25,0 %
Dette privée à longue durée	0,2 %	15,0 %
Autres	9,4 %	5,0 %
Total des actifs sous-jacents du Compte de participation	100,0 %	100,0 %

**ASSOMPTION COMPAGNIE
MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE**

770, rue Main/C.P. 160
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

Téléphone: 506.853.6040

Sans frais: 1.800.455.7337



**LA COMPAGNIE DE GESTION
ATLANTIQUE (1987) LTÉE**

770, rue Main
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

Téléphone: 506.853.5420

LES PLACEMENTS LOUISBOURG INC.

230 Champlain, suite 202
Dieppe (N.-B.) E1A 1P1

Site: placementslouisbourg.com

Téléphone: 1.888.608.7070

LAVVI

770, rue Main, bureau 404
Moncton (N.-B.) E1C 8L1

Site: lavvi.com

Téléphone: 1.866.724.6200



Assomption Vie

assomption.ca

